DESIR, Maud

**Les jeunes adultes en errance et l’institution :**

**Quelles temporalités dans l’accompagnement ?**

Mémoire présenté en vue de l’obtention du Diplôme d’Etat d’Assistant de Service Social

Session juin 2017

**SOMMAIRE**

**INTRODUCTION** …………………………………………………………………………..… 01

**METHODOLOGIE** …………………………………………………………………………… 05

**PREMIERE PARTIE : LES JEUNES EN SITUATION D’ERRANCE**

 **I - LES JEUNES ADULTES, UN ENTRE-DEUX ÂGES** …………………… 07

 1 – La jeunesse, une construction sociale …………………………..……… 07

 2 – La socialisation, une recherche identitaire ………………………....… 10

 3 – La jeunesse et la recherche d’autonomie ……………………………… 14

 **II – L’ERRANCE, UN PHENOMENE DE TOUS LES TEMPS**…………. 17

 1 – L’histoire d’un phénomène social ………………………………………… 17

 2 – Les causes de l’errance contemporaine ……………………………….… 20

 3 – Les risques sociaux de l’errance des jeunes adultes ………………… 24

**DEUXIEME PARTIE :**

**UN PROJET ADAPTE POUR UNE REPONSE SOCIALE AUX DES JEUNES**

 **I – LE PROJET DANS L’ACCOMPAGNEMENT SOCIAL** ……………… 28

 1 – Le projet du jeune adulte …………………………………………………… 28

 2 – Le projet social et la norme sociale …………………………………….… 31

 3 – Le projet des travailleurs sociaux ……………………………………….… 35

 **II – LES DIFFERENTES TEMPORALITES** …………………………………..… 39

 1 – Le temps social …………………………………………….…………………..… 39

 2 – La temporalité dans l’accompagnement social ……………………..… 42

 3 – La temporalité au jour le jour des jeunes adultes en errance …….. 45

**PHASE DE PROBLEMATISATION**

 **I – PROBLEMATISATION** …………………………………………….………………. 47

 **II – HYPOTHESES** …………………………………………….…………………………..… 50

 **III – PROTOCOLE DE RECHERCHE** …………………………………………...… 50

**CONCLUSION** ………………………………………………………….……………………...… 52

**BIBLIOGRAPHIE** …………………………………………….……………………………...… 01

**INTRODUCTION**

« Notre jeunesse est un trésor » selon Bertrand MARTINOT, économiste et ancien délégué général à l’emploi et à la formation professionnelle jusqu’en 2012 : « La jeunesse est globalement la laissé-pour-compte de nos systèmes politiques, économiques et sociaux. Malgré le discours ambiant globalement très « jeuniste », la jeunesse est la partie de la population où la pauvreté et la précarité gagnent le plus de terrain et qui absorbe la plus grande partie des chocs économiques[[1]](#footnote-1) ».

J’ai fait le choix de traiter le sujet des jeunes adultes en errance parce que je me suis beaucoup questionnée à l’issue de mes observations quotidiennes sur l’augmentation visible aujourd’hui des jeunes gens à la rue et en situation d’errance. Mais également, à l’issue de mes rencontres avec ce public en rupture d’hébergement accueilli dans le centre d’hébergement d’urgence (CHU) au sein duquel j’ai fait mon stage de deuxième année. Ce public se mobilisait peu et ne partait pas malgré plusieurs années d’accompagnement social.

Certains statisticiens s’accordent à définir la catégorie « jeunes » entre 15 et 24 ans et d’autres l’élargissent jusqu’à 29 ans[[2]](#footnote-2). En 2015, les jeunes de 16 à 29 ans représentent une population hétérogène de 11 millions de personnes en France[[3]](#footnote-3). Louis MAURIN, journaliste, y voit « une catégorie définie par la majorité juridique des 18 ans qui se termine vers l’âge de 29 ans, âge moyen de l’accès à la parentalité. »,[[4]](#footnote-4) l’Institut National de la Statistique et des Etudes Economique (INSEE) la définit selon les mêmes âges.

La catégorie des jeunes adultes, d’une part, bordée par la majorité légale juridique et administrative portée à 18 ans, et d’autre part, élargie jusqu’à 29 ans pose la notion de la temporalité des processus de construction de la personne vers le statut d’adulte, dont l’évolution de la société observe le prolongement dans le temps[[5]](#footnote-5).

Les jeunes sont entre deux statuts, celui du jeune « adolescent » et celui de l’ « adulte », qui se traduit dans les années 70, par des passages socialement identifiés : dans la sphère privée, le passage de la famille d’origine à sa propre famille ; dans la sphère publique, celui de l’école à l’emploi, qui ne laissait pas percevoir cet entre-deux[[6]](#footnote-6) : la jeunesse. Des transformations sociales importantes depuis le milieu des années 80, tant dans l’accès aux études et leur poursuite qu’au travers d’un marché du travail fragilisé par une crise économique et sociétale qui dure, ont contribué à développer une diversité de statuts d’autonomies professionnelles, résidentielles et familiales.

Aussi, il n’existe pas de définition officielle de ce qu’est la jeunesse. Néanmoins, dans le champ sociologique, « il existe trois principaux modes d’appréhension de celle-ci : tout d’abord, les appartenances avec la culture juvénile, les groupes de pairs et la famille d’origine, ensuite les marginalités telles que la délinquance, les périls sanitaires, l’échec scolaire, les difficultés d’insertion, puis les participations telles que le vote à la majorité et les différentes formes d’engagement en regroupement citoyen ou de mobilisation. »[[7]](#footnote-7)

En 2005, environ 56% de jeunes âgés de 18 à 29 ans ne vivent plus chez leurs parents. Selon l’Observatoire des Inégalités, la pauvreté augmente depuis les années 2000 et l’ensemble des moins de 30 ans représente près de la moitié des personnes pauvres, soit 2,43 millions d’individus. En effet en 2010, 10 % des 18 à 29 ans sont considérés comme pauvres selon le seuil de pauvreté fixé à 50% du revenu médian[[8]](#footnote-8).

Début 2012, la France métropolitaine compte 141 500 personnes sans domicile, soit une progression d’environ 44% depuis 2001. Parmi, 82% de sans domicile, les jeunes adultes de 18 à 29 ans représentent 26%[[9]](#footnote-9).

Dans le cadre des hébergements, j’ai pu observer et accompagner des jeunes hommes qui manifestaient des besoins explicites, selon des exigences très différentes les uns des autres, selon là où ils en étaient dans leur parcours personnel. Il y avait une très grande hétérogénéité des situations mais la principale raison commune de leur arrivée au CHU était la rupture de l’hébergement et l’errance. L’enjeu du séjour pour les travailleurs sociaux et le jeune était d’éviter un retour à la rue selon les dispositions législatives du parcours de l’accès au logement.

Les incertitudes du lendemain, les craintes d’un retour à la rue, et le besoin immédiat d’argent pour vivre au jour le jour étaient le quotidien des jeunes. Les travailleurs sociaux organisaient l’accompagnement social dans le sens d’une sortie. C’est en ce sens que je me suis interrogée sur les différentes temporalités entre les jeunes et celle de la structure d’accueil, qui semblent être décalées. Quelles sont ces temporalités ? Et comment peuvent-elles se reconnaître et s’accepter pour faire avancer les différents protagonistes dans les besoins d’y voir une issue pour chacun ?

Je me suis intéressée à la question de l’avenir de ces jeunes qui, à priori, n’avancent pas dans un projet mais qui avancent en âge. Qui étaient-ils ? J’observe que l’institution met à leur disposition une aide globale qui doit leur permettre de reprendre de l’élan. Ces jeunes présents depuis longtemps dans les structures d’accueils, ont adopté un immobilisme qui ne permet plus aux travailleurs sociaux de trouver un sens dans leur accompagnement. Ils semblent s’être ancrés et construits une identité de l’errance au sein de l’institution. « De l’errance mobile à l’errance immobile[[10]](#footnote-10) », je me suis questionnée : n’ont-ils pas identifié l’institution comme lieu d’attache et les travailleurs sociaux comme leur protection ? Ne sont-ils pas toujours en errance malgré la mise à l’abri de l’institution ? De quelles errances s’agit-il ? Ont-ils vraiment un projet ?

Selon ma représentation, ce public peut effrayer. Imprévisibles, difficiles à saisir, ces jeunes semblent, malgré une dynamique et une énergie associées à la force de leur âge, fragiles et très vulnérables. Ils devraient pouvoir trouver dans l’accompagnement social un appui humain et matériel pour envisager une sortie vers une insertion professionnelle et un logement de stabilisation ou intermédiaire, car l’accueil au centre est temporaire. C’est pourquoi, le jeune doit pour cela mettre en œuvre un projet d’insertion sociale. Qu’est-ce qu’un projet d’insertion pour un jeune adulte en errance ? Est-ce compatible avec un « projet de vie » à court terme, moyen terme ? Comment peut-il se construire ? Sur quel modèle ?

J’ai également pu observer qu’ils ont peu de relations avec les autres résidents au regard de leur ancienneté dans le centre. En revanche, ils ont pris des repères dans les lieux qui posent une cristallisation de la situation, c’est-à-dire : qu’ils ne se mobilisent plus du tout dans le cadre du projet du CHU. Est-ce une stratégie imposée à l’institution pour éviter un retour à la rue ? Est-ce lié à un état que l’on associe à celui de l’adolescent, qui a besoin d’un temps physiologique et psychologique plus long pour se construire ? S’agit-il de vraies difficultés de recherches ou de consolidations identitaires et d’estime de soi ? « Les jeunes errants peuvent avoir des identités individuelles fragiles ou défaillantes[[11]](#footnote-11) ». Quelles sont les conséquences de l’errance dans la rue sur la construction identitaire individuelle ? Quelles appartenances ont permis leur socialisation ?

Pour mieux me représenter mon objet de recherche, confronter ou compléter mes premières observations et constats théoriques, j’ai mené trois entretiens. J’ai tout d’abord rencontré en binôme, une éducatrice spécialisée et une conseillère en économie sociale familiale dans un centre d’hébergement de réinsertion sociale (CHRS) qui accueille des hommes de 18 à 30 ans, puis, un coordinateur d’un service intégré d’accueil et d’orientation volet insertion (SIAO), ainsi qu’un psychologue spécialiste du public des jeunes dans un service social. Ils évoquent tous, malgré des champs d’interventions différents, ce public comme étant des personnes caractérisées par une grande imprévisibilité, dans l’idée qu’ils ont d’un projet, dans leur capacité de sa mise en œuvre et dans l’appropriation des accompagnements sociaux des travailleurs sociaux.

Je me suis interrogée sur la forme de relation d’aide et de confiance pour accompagner ces jeunes qui peuvent risquer l’errance de rue, s’ils ne se saisissent pas de l’institution. Quelles temporalités ? Quels regards et quelles réflexions sur le respect des différentes temporalités pour envisager une issue positive et d’avenir ?

**Question de départ :**

Tous mes questionnements, mes lectures et mes premiers entretiens de terrains m’amènent à formuler la question de départ suivante :

**Dans quelle mesure les jeunes adultes de 18 à 30 ans en errance peuvent-ils élaborer un projet alors qu’ils semblent vivre une dynamique de vie au jour le jour ?**

Dans l’objectif de répondre à ma question de départ, je propose d’appréhender ma phase exploratoire selon deux grandes parties.

La première traitera la question des jeunes adultes en errance, dans un premier chapitre qui présente la construction sociale de la jeunesse à travers un processus de socialisation
et dans un deuxième chapitre qui présente le phénomène de l’errance chez les jeunes adultes.

La deuxième partie traitera de la question sociale du projet, dans un premier chapitre du point de vue des travailleurs sociaux dans le cadre de l’accompagnement social et de ses enjeux et dans un deuxième chapitre, les différentes approches sociales de la temporalité.

**DEMARCHE METHODOLOGIQUE**

A partir de l’énoncé de ma question de départ j’ai organisé ma démarche méthodologique. Mon choix d’une amplitude des âges de 18 à 30 ans repose sur le fait de pouvoir observer un processus et de sortir d’une identification catégorielle.

Dans le cadre de mes recherches théoriques, j’ai lu des ouvrages génériques ciblés sur la question des jeunes en errance, puis plus spécifiques sur : le concept de la jeunesse, sur le phénomène de l’errance, sur le public des jeunes adultes dans l’accompagnement social, les jeunes en errance, l’exclusion, le processus de socialisation, les notions de projet et celle des temporalités. Mes lectures m’ont permis d’explorer les champs de la sociologie de la jeunesse, de l’histoire, de la psychologie et de la philosophie. J’ai étudié les politiques publiques, les dispositifs actuels, les différentes formes d’accompagnement social en direction des jeunes en général et des jeunes en situation d’errance en particulier. J’ai complété ces lectures par un recueil de données statistiques à partir des études de l’Insee. J’ai pris connaissance de rapports et d’enquêtes croisées d’acteurs de terrain. (cf. Bibliographie).

Pour mon enquête de terrain, j’ai intégré une association en tant que bénévole afin participer à des maraudes et à des espaces d’échanges avec les personnes à la rue et en situation d’isolement, un soir par semaine. Sa principale mission est le lien social et elle m’a permis de rencontrer un public qui vit l’errance. J’ai eu des règles de positionnement du bénévole à respecter, telle que de ne pas rentrer en contact avec les personnes accueillies en dehors du contexte de la mission. Je suis donc restée dans une posture d’observation participante. J’ai pu me rendre compte de la présence de jeunes adultes en errance dans l’espace public. De plus, j’ai participé à une formation sur l’orientation en maraude des personnes à la rue, proposée par l’équipe mobile du Samu Social, qui m’a permis d’identifier des acteurs que je pouvais contacter pour faire des entretiens avec des professionnels. Cette équipe m’a orienté vers une conférence du Samu Social sur le thème des « Jeunes en errance ». Lors de cette celle-ci, j’ai rencontré un travailleur social et sociologue qui anime le Réseau Jeune en Errance au Mouvement National d’Education Nouvelle (CEMEA), une éducatrice spécialisée d’un service d’accueil des jeunes majeurs, une socio-démographe chercheure au CNRS et un directeur du pôle insertion d’une association spécialisée dans l’accueil des mandats de l’Aide Sociale à l’Enfance (ASE).

J’ai ensuite participé à un séminaire organisé par le CEMEA, qui regroupait des professionnels de terrain intervenant qui venant de différentes communes. Ça a été l’occasion de formaliser des entretiens avec des travailleurs sociaux des structures de terrain : clubs de prévention, structures d’hébergement à bas seuil, CHRS et un groupement d’associations monté pour mener des projets d’actions collectives et d’accompagnement d’un public de jeunes adultes à la rue.

Au cours d’une participation à un forum des associations, j’ai rencontré un directeur délégué du Secours Catholique. Il a présenté ma démarche à une responsable de la Croix-Rouge, ce qui m’a permis de rencontrer une assistance de service social et un éducateur de rue de l’équipe mobile de prévention de la Croix-Rouge.

J’ai complété mes entretiens avec des professionnels dans des centres d’hébergement, des services sociaux spécialisés, un service d’accueil de jeunes majeurs, des médiateurs de rue, d’une mission locale et d’un point information jeunesse. J’ai pu m’entretenir
avec 16 professionnels (cf. Annexe 1). J’ai contacté des professionnels d’accueils de jour spécialisés qui n’ont pu donner suite à mes demandes pour des raisons organisationnelles. Pour tous mes entretiens avec les professionnels, j’ai élaboré un guide d’entretien
à destination des professionnels et demandé l’autorisation d’enregistrer les entretiens. (cf. Annexe 3)

J’ai rencontré des jeunes en structures d’hébergement et vivant dans la rue. J’ai réalisé un guide d’entretien (cf. Annexe 4) sur leurs conditions d’existences, leurs projets et leur représentation de l’accueil en institution. Beaucoup ont refusé l’entretien en disant que cela ne les intéresse pas. Il a été facile de rentrer en contact avec les jeunes adultes mais difficile de décrocher des entretiens ou de maintenir un échange dans le temps. Trop de sollicitations par les acteurs associatifs, journalistes et travailleurs sociaux ont été les principales raisons des refus des professionnels que j’ai sollicité en vu de rencontrer le public. J’ai, néanmoins, pu rencontrer 5 jeunes adultes (cf. Annexe 2). Afin d’assurer l’anonymat des personnes et structures participantes, j’ai modifié les noms et intitulés des identités par des initiales ou des prénoms.

 Au fil des entretiens j’ai pu renforcer mes acquis théoriques et j’ai pu les confronter à la réalité de terrain. La diversité des missions des professionnels rencontrés m’a permis de réunir différents regards. De même, les différentes trajectoires des jeunes m’ont permis de recueillir différents points de vue. Après avoir effectué mes entretiens, j’ai procédé à l’analyse des données que j’ai confrontées à la théorie.

**PREMIERE PARTIE : LES JEUNES EN SITUATION D’ERRANCE**

Dans cette première partie, je présente les jeunes adultes et la jeunesse définie comme une construction sociale selon des approches sociologiques, psychologiques, philosophiques et sociales. En deuxième chapitre, je propose d’exposer le phénomène de l’errance des jeunes dans sa temporalité et ses risques sociaux.

**I - LES JEUNES ADULTES, UN ENTRE-DEUX ÂGES**

 « La progressivité, notamment dans le détachement à l’égard de la famille, est aujourd’hui la principale caractéristique du modèle français de la transition vers l’âge adulte. Ces formes de post-adolescence établissent une continuité entre deux âges de la vie, l’adolescent et l’âge adulte, qui étaient clairement opposés autrefois. Continuité parce que chaque étape se fragmente en plusieurs situations qui établissent une transition progressive entre un point de départ et un point d’arrivée[[12]](#footnote-12) ». Madame J., assistante de service social, définit le jeune adulte « *comme un entre-deux âge, c’est-à-dire comme un temps intermédiaire qui permet à la jeunesse de se construire et de devenir adulte*[[13]](#footnote-13)».

**1 – La jeunesse, une construction sociale**

A l’instar des politiques en direction de la jeunesse, politiques interministérielles ou politiques locales qui s’avèrent difficiles à homogénéiser, la jeunesse est définie comme un processus. La jeunesse est la « partie de la vie comprise entre l’enfance et l’âge mûr[[14]](#footnote-14)». Cette définition semble insuffisante pour réellement saisir toute la dimension qu’elle représente.

En effet, la notion de jeunesse est complexe et la frontière entre les tranches d’âges est difficile à définir. Qu’est-ce que l’âge mûr ? Selon madame J., « *la jeunesse est une gradation. L’accompagnement des jeunes de 18 à 21 ans, n’est pas le même que celui des jeunes de 22 à 25 ans*». Elle reprend la notion de maturité qui ne permet pas toujours de lui associer un âge en illustrant le fait que « *certains jeunes ne sont pas vraiment matures à 25 ans et d’autres vont faire preuve d’une maturité étonnante à 19 ans*[[15]](#footnote-15)».

Le débat sociologique sur la jeunesse est assez récent d’autant que les contextes sociaux de l’existence de la famille n’ont pas toujours permis de parler d’elle. D’après Pierre BOURDIEU, sociologue, c’est une catégorie manipulée et manipulable d’un point du vue générationnelle et promu à des destins différents selon les classes sociales et la portée pérennisant de celles-ci.[[16]](#footnote-16) La jeunesse suit pourtant un courant idéologique, éducatif, social et économique qui permet aujourd’hui d’observer d’autres regards et de déconstruire ou de repositionner celle-ci.

De son côté, Olivier Galland, sociologue, analyse « La jeunesse comme « âge de la vie » conçue comme un passage, symbolisé par le franchissement de seuils sociaux marquant les étapes de la vie ». Il parle « d’une approche démographique car elle repose sur une analyse des calendriers d’entrée dans la vie d’adulte et de leur articulation et d’une démarche sociologique qui conçoit la jeunesse comme une phase de préparation à l’exercice des rôles adultes.».[[17]](#footnote-17) Sauf que selon Alain BADIOU, philosophe, il n’existe plus de repères de ces passages d’un rôle à un autre. Auparavant, « l’initiation masculine par le service militaire et l’initiation féminine par le mariage[[18]](#footnote-18) » marquaient le passage au statut d’adulte, alors qu’aujourd’hui « La jeunesse est soustraite à la question de l’initiation[[19]](#footnote-19)».

Par ailleurs, ce dernier écrit : « les jeunes d’aujourd’hui ne sont pas les jeunes d’hier. Le cadre de la politique de la famille a changé. L’autorité patriarcale familiale s’est vue progressivement glissée et transformée vers d’autres modes de « vivre et d’habiter la famille », ce qui a pour conséquence que les jeunes sont aujourd’hui plus libres[[20]](#footnote-20)».

 La définition d’un jeune était auparavant restrictive et négative car « être jeune, c’était surtout « ne pas être adulte ». Dans le passage des sociétés traditionnelles à nos sociétés contemporaines modernisées a suivi les effets d’une transposition idéologique de l’expérience du grand âge valorisé au profit du phénomène du jeunisme. « Nous avons l’impression que ce sont les vieux qui veulent rester jeunes à tout prix plutôt que les jeunes qui aspirent à devenir adulte. Voué au culte d’une jeunesse sans fin, le marquage social entre les jeunes et les adultes est aboli et expose, autant les jeunes à une adolescence infinie donc à l’impossibilité de traiter les passions, que les conséquences inverses dans l’infantilisation et la puérilisation de l’adulte.[[21]](#footnote-21) Stéphanie et Yanis, des professionnels de l’équipe mobile sociale, confirment le fait qu’ils considèrent les jeunes comme des adultes mais qu’ils sont aussi « *des grands enfants*[[22]](#footnote-22)». Vadim a travaillé dès l’âge de 6 ans dans les champs avec sa mère. Il valide cette approche lorsqu’il raconte qu’il a grandi « *sans maman, sans papa. Dans mon cœur maintenant, je suis un bébé, mais dans ma tête, je suis 40 ans*[[23]](#footnote-23)».

Lucie, animatrice, explique que « *C’est un mode de vie, nous, les adultes d’aujourd’hui, ne sommes plus les adultes d’hier. On est encore, je parle pour moi, très chouchouté par nos parents aujourd’hui. Même nous, les adultes d’aujourd’hui, on n’a pas fait ce que nos parents ont fait, on dépend encore beaucoup d’eux*[[24]](#footnote-24)».

Malgré ce brouillage des statuts, les politiques publiques et sociales s’attachent à catégoriser les publics selon des tranches d’âge. Au sujet de la jeunesse, les dispositifs des politiques interministérielles, de la lutte contre les exclusions et pour l’inclusion sociale valident des catégorisations par, d’un côté un accueil des jeunes de 16 à 25 ans dans les missions locales pour l’aide à l’orientation socio-professionnelle et le Fonds d’aide aux jeunes de 18 à 25 ans pour l’aide financière, et d’un autre côté, le dispositif du Revenu de solidarité active (RSA) prévu pour les personnes, principalement, à partir de 25 ans et la prime d’activité accessible dès 18 ans dans le cadre d’un projet d’insertion professionnelle et d’une inclusion sociale.

Cette catégorisation ne semble pas en adéquation avec la mutation sociale auquel nous assistons. En effet, il peut y avoir un décalage entre les besoins individuels des personnes, sans rapport avec l’âge représentatif d’une catégorie. Carine, éducatrice spécialisée, affirme que dans son accompagnement, elle tient compte plus des besoins des jeunes par rapport à leur vécu et à leur projection qu’à leur catégorie d’âge. Elle rejoint d’idée que la maturité n’est pas une question d’âge[[25]](#footnote-25).

Pour Olivier GALLAND, « l’auto-perception de l’âge adulte peut dépendre à la fois de marqueurs de transition objective et d’indicateurs personnels de maturité. Il faut donc tester l’ensemble de ces variables pour aboutir à des résultats solides sur ce qui contribue à définir l’âge adulte[[26]](#footnote-26) ».

A mon sens, l’un des marqueurs de transition objective peut être l’âge de la majorité légale des 18 ans. D’un point de vue juridique, le jeune dès ces 18 ans se trouve en situation d’être responsable de ses actes. En effet, madame J., rejoint cette idée qu’il existe une variante entre les notions de jeunes et d’adultes. Elle dit qu’elle reçoit au service social des jeunes adultes. Elle utilise beaucoup le terme « jeune adulte » lorsqu’elle s’adresse à eux parce qu’elle tient compte du fait qu’ils prennent des *« décisions pour eux-mêmes avec toute la responsabilité chaotique qui va avec. Et c’est ça être adulte. Nous sommes là en tant que conseil, les décisions leur appartiennent[[27]](#footnote-27)*».

Mais d’un point de vue des indicateurs personnels de maturité, le jeune adulte se distingue par la manifestation de formes d’hésitations dans les choix à faire, des allers et retours sur les décisions prisent et certaines difficultés à entendre une certaine forme de réalité : « *Je prend en compte le devenir des plus jeunes. Ils sont adultes mais, nous accordons une souplesse à l’écoute dans les mises en échecs[[28]](#footnote-28)* », m’explique madame J.

De plus, Carine, explique que « *le passage d’un état à un autre s’inscrit dans un processus développemental qui nécessite de se dérouler dans un contexte défini, désiré et accepté où la relation éducative prend toute sa dimension, soutenue par un sentiment de continuité et de progression[[29]](#footnote-29)».*

Le jeune évolue vers l’âge adulte dans un contexte social donné qui doit pouvoir lui permettre de construire son identité personnelle. Cette construction ne peut être que le résultat d’une appropriation de soi par rapport à des repères sociaux issus des processus de socialisation.

**2 - La socialisation, une recherche identitaire**

Selon Claude DUBAR, sociologue, « Les approches culturelles et fonctionnelles de la socialisation mettent l’accent sur une caractéristique essentielle de la formation des individus : Elle constitue une incorporation des manières d’être, de sentir, de penser et d’agir d’un groupe, de sa vision du monde et de son rapport à l’avenir, de ses postures corporelles comme de ses croyances intimes ». La socialisation est une construction de l’individu qui repose sur une intériorisation conditionnée « des valeurs, des normes, des dispositions qui en font un être socialement identifiable[[30]](#footnote-30) ».

Au regard de la notion de construction, Daniel MARCELLI, psychiatre de l’enfant, en explique les étapes, « il y a d’abord la reconnaissance individuelle : « *Je me reconnais moi-même.*» C’est ce que certains appellent l’estime de soi et qui trouve ses racines dans l’éducation, avec la reconnaissance de l’enfant par ses parents. Il y a ensuite la reconnaissance familiale, lorsque l’adolescent a le sentiment d’appartenir à une famille qui a une véritable place. Enfin, il existe la reconnaissance sociale, qui est le sentiment d’être reconnu globalement par les autres et qui se traduit, à l’adolescence, par les phénomènes de groupes, de bandes et de pairs[[31]](#footnote-31)».

Il est alors question de mettre en avant le concept de socialisation comme étant le fait de la construction de l’individu, qui est constitutif de la qualité de sa progression personnelle et du lien qu’il va pouvoir entretenir avec les autres. Il me semble néanmoins que la personne est largement guidée par le fait de la socialisation telle qu’elle apparaît dans les différentes instances sociales, selon son époque, son milieu et ses codes sociaux.

Monsieur M., psychologue, fait en ce sens le constat lorsqu’il parle des jeunes adultes en errance qu’il reçoit : « *ils savent parfaitement ce qu’il faut faire, ce qu’il ne faut pas faire, dire ou ce qu’il ne faut pas dire, comment se comporter et comment ne pas se comporter. Ça, ils le savent parfaitement. Je dirais même que c’est la règle. Le transgresseur par définition sait très bien où est la ligne blanche qu’il ne faut pas franchir*[[32]](#footnote-32)*»*.

A contrario, nous retrouvons une autre approche de la socialisation comme processus d’identification par une adaptation successive entre le Moi et le Monde vu également par Jean PIAGET[[33]](#footnote-33), épistémologue, cité par C. DUBAR, et de poursuivre que « la socialisation ne peut plus être pensée et analysée comme une inculcation, par les institutions, de manières de faire, de sentir et de penser à des êtres passifs et égoïstes mais comme une construction interactive des conduites sociales à la fois cognitives et relationnelles[[34]](#footnote-34)».

Effet, la socialisation, par ce qu’elle permet de mettre en œuvre de la personne elle-même, se construit à travers différents groupes telles que la famille et l’école, représentés, souvent comme les principales entités premières du processus (socialisation primaire). Cependant, il existe d’autres espaces et lieux (socialisation secondaire), tels que le travail, les loisirs et les réseaux sociaux. D’après Muriel DARMON, sociologue, « la socialisation primaire a pour effet de construire l’individu, la situation de départ est fort différente dans le cas de la socialisation secondaire. Elle ne « crée », ni ne « produit », ex nihilo, un individu social mais doit faire avec, d’une manière ou d’une autre, les produits intérieurement incorporés au cours de la socialisation primaire qui ont fait de l’individu ce qu’il est devenu ». Et de poursuivre « une socialisation secondaire est donc nécessairement un reconstruction […]. ». [[35]](#footnote-35)

C’est en ce sens que le processus de socialisation secondaire se construit à travers une recherche identitaire, premièrement la recherche identitaire individuelle et deuxièmement la recherche d’une identité sociale d’un groupe d’appartenance, duquel le jeune qui va trouver l’une en étant reconnu par l’autre. Ceci explique certains modes de vie ou de survie des jeunes adultes en errance à la rue qui se rassemblent dans des espaces éloignés dans les bois. Théo m’explique qu’ils ont peur du système. « *Voila c'est travail, boulot, dodo... moi je suis pas comme ça, je veux vivre ma vie, moi je suis pas un mouton ».* Par ailleurs, il fait référence à d’autres jeunes qui vivent avec lui dans le bois. *« Il y en a, ils veulent être aidé, mais c'est difficile parce qu'ils arrivent pas à parler de leurs situations et voilà c'est pour ça*[[36]](#footnote-36)». Un groupe d’appartenance s’est constitué, pour autant, Théo organise sa vie de manière individuelle.

En effet, monsieur M. confirme le propos de Théo et m’explique *« qu’au regard d’une société assez intolérante, en tout cas qui le devient de plus en plus par rapport aux exigences des normes sociales et celles d’être tous au même pas, ça leur fait horreur à ces jeunes, ils ont un discours là-dessus.* ». Il poursuit en précisant qu’avec l’assistante de service sociale, les jeunes ne vont pas trop se permettre de produire ce discours, mais « *quand ils sont là et qu’ils sentent que je suis prêt à entendre cela, ils le disent. Ils disent « je ne veux pas être Monsieur et Madame tout le monde, à être dans le métro. Quand je les vois le matin, ils ne font pitié et je ne veux pas être comme ça. ». Pour eux, c’est une mauvaise farce, un théâtre social d’hypocrisie qui les angoisse*[[37]](#footnote-37)*»*.

Quoi qu’en dise Jean PIAGET, et c’est ce qu’il faut comprendre dans ce discours des jeunes, c’est que la socialisation est un processus d’inculcation de normes sociales qui peut rentrer en conflit, selon l’expression de François DE SINGLY, sociologue, cité par E. PLAISANCE, sociologue, avec « *l’injonction moderne qui est de devenir soi, de réaliser sa propre identité, par-delà les statuts et les rôles préalablement définis*». Ce dernier définit que « *l’individu individualisé, est celui qui peut se permettre une identité ouverte et éclectique au sein de divers liens sociaux*[[38]](#footnote-38)».

Je reprends la parole des jeunes issue de l’entretien avec Monsieur M., qui m’explique que « *derrière ce rejet de l’ordre social, nous pouvons entendre, «  je veux enfin pouvoir m’affranchir et je le pose comme une valeur morale de toutes les injonctions d’efficacité sociale qu’on me demande et que je n’ai jamais réussi, tout à fait, à faire ». Quand je dis jamais réussi, c’est jamais réussi à 100%, ça dépend d’un jeune à l’autre, mais c’est un discours qui cherche à les affranchir de ce qu’ils n’ont pas réussi à faire et de ce qu’ils n’arrivent toujours pas à faire. C’est une manière de rompre les amarres, et de dire « ben voilà, aujourd’hui j’ai décidé de vivre autrement, selon d’autres valeurs*.»[[39]](#footnote-39)».

Il poursuit : « *Oui, ils n’en ont pas les moyens, c’est comme les artistes maudits, ils n’ont pas les moyens de ce discours là*[[40]](#footnote-40)», parce que nous ne pouvons pas vivre sans liens.

« Il n’y a pas de société durable et vivable sans l’existence d’un lien social fût-il extrêmement ténu et fragile. […] Lorsque l’on parle de lien social, ce ne sont pas des liens fraternels, parentaux ou biologiques dont il s’agit, mais bien de la trame complexe du tissu relationnel conduisant des hommes à s’agréger, à s’associer dans des ensembles et de regroupements ayant un sens comme totalité macro-social, microsociale, ou bien repérés comme des cercles d’appartenance où le social « circule »[[41]](#footnote-41) ».

C’est la qualité des liens qui va rendre possible une stabilité identitaire et favoriser un ancrage constructif et socialisant. A contrario, les mécanismes de ruptures dans les différents espaces de socialisation induisent l’inconstance et une qualité ténue des liens d’appartenance qui comportent des risques de reproduction de mise en échec du lien social et d’aller-retour dans la recherche identitaire.

Selon Anne-Marie COSTALAT-FOURNEAU, psychosociologue, l’implication des « formes temporaires de cohérence entre les capacités subjectives et normatives pour mettre le système des ressources propres en situation stable » sont difficiles à établir, au regard d’une société en mutation. Elle développe l’idée que l’action étant une expression identitaire et permet la créativité, « l’emprise normative se trouve diminuée » et « la question de l’autonomie du sujet » se pose[[42]](#footnote-42).

**3 – La jeunesse et la recherche d’autonomie**

Selon une source étymologique grecque, la notion d’autonomie qui provient de autos : « soi-même » et de nomoï : « lois » est de fait une notion d’origine social et politique.
Brigitte BOUQUET[[43]](#footnote-43), sociologue, reprend les propos de KANT, philosophe, selon lesquels « l’autonomie est le caractère de la volonté pure qui ne se détermine qu’en vertu de sa propre loi, laquelle est de se conformer au devoir édicté par la raison pratique et non par un intérêt externe. » et « la volonté est autonome en ce sens qu’elle possède elle-même en sa propre essence le pouvoir de se déterminer ».

En clair, l’autonomie est la capacité que nous avons à nous donner à nous même nos propres lois. Alors que le jeune adulte est projeté le jour de ses 18 ans dans ce cadre juridique de la responsabilité de ses actes face à la loi, vu par KANT comme une caractéristique de l’autonomie, est-ce pour autant que ce jeune peut-être qualifié d’autonome ?

Brigitte BOUQUET analyse une autre approche qui considère la notion de l’autonomie à travers une théorie du système, donc dans un environnement culturel et social. Dissocié de l’idée de la « suppression de dépendance », cette conception de l’autonomie s’envisage à l’intérieur d’un système dont on ne peut être autonome que par ou à travers des dépendances.[[44]](#footnote-44)

Pour ce faire, il est question de distinguer l’autonomie et l’indépendance. En cela, cette dernière peut se définir comme « le caractère de quelqu’un qui ne se sent pas lié ou qui ne veut pas être soumis aux autres ou aux habitudes sociales[[45]](#footnote-45) ». Babou, jeune de 27 ans, définit très bien cette différence lorsqu’il dit : « *Je pense qu’il y a une petite différence entre l’autonomie et l’indépendance. Être autonome, c’est être libre de ses choix et être indépendant, c’est quand tu arrives à subvenir à tes besoins parce que tu ne dépends pas d’une autre personne ou de quelque chose d’autre.*». Par ailleurs, il poursuit en expliquant qu’il n’a pas toujours pensé comme cela. « *Même mentalement, il y a une différence, parce que les 18 ans, les 20 ans, 25 ans, voir 30 ans, ils n’ont pas la même mentalité. Moi, lorsque j’avais 18 ans, je ne pensais pas à des choses que je pense aujourd’hui. Maintenant, je cherche à travailler coûte que coûte pour essayer de réaliser quelques uns de mes rêves. Auparavant, je n’avais pas ça en tête, j’avais envie de faire la vie. En tout cas je n’avais pas quelque chose de solide dans la tête*[[46]](#footnote-46)*.*».

Monsieur P., psychologue, confirme que les jeunes qu’il reçoit, confondent l’autonomie et l’indépendance. « *Concrètement ils vont surévaluer leur capacité d’autonomie, en se construisant sur l’idée qu’ils n’ont pas besoin de s’étayer sur l’autre. Ils mettent l’autonomie à la place de l’indépendance. Et donc c’est tout notre travail de leur montrer que même après lorsqu’ils sortiront de leur précarité de leurs difficultés, nous vivons tous ensemble en société et non chacun dans sa grotte en autarcie ; de toute façon à un moment ou à un autre on a besoin de l’autre*[[47]](#footnote-47)». Monsieur M. complète ce regard en disant que « *les jeunes adultes s’affirment autonome avec beaucoup trop de véhémence pour que ce soit vrai, bien au contraire, ils n’ont quasiment pas d’autonomie*[[48]](#footnote-48)». Cependant, Stéphanie., nuance cette analyse en évoquant l’existence d’une autonomie physique de la rue. Elle explique « *que les gars sont capables d’être autonomes à la rue. Ils ont leur autonomie à eux. Mais, dans une institution, ils pourraient ne pas l’être car à partir du moment où nous les orientons vers une administration seul, tout devient compliqué. Il ne faut pas nier qu’on n’est pas dans la rue pour rien. Il y a donc de l’autonomie physique et surtout une apparence d’autonomie*[[49]](#footnote-49)».

En effet, je peux observer que les jeunes adultes qui traversent l’errance manifestent des provocations et des exigences dans leur mobilité qui viennent valider une revendication de cette autonomie par le choix de leur mode de vie justement parce qu’ils imaginent trop bien connaître les codes sociaux et la norme dans laquelle ils ne veulent pas rentrer. Vadim[[50]](#footnote-50) exprime avec véhémence ce fait en disant, « *Je n’ai pas besoin de l’équipe, j’ai écrit ma règle moi-même ici.* ».

De plus selon monsieur M., cette caractéristique a son origine dans la « *castration symboligène*» qui n’a pas pu se faire. Il explique ce concept vu par Françoise DOLTO[[51]](#footnote-51), pédiatre qui « *veut que chaque stade du développement psychique et social de l’enfant passe par une castration symboligène de ces stades par l’intervention de la personne titulaire de l’enfant afin de lui permettre de grandir des acquisitions de ces différents stades* ». Il apparaît que les jeunes en situation d’errance « *n’ont pas été en mesure, dès l’enfance d’appliquer ces valeurs de cadre, du respect de l’autre, du respect des lois alors qu’ils ont très bien compris et identifié les codes sociaux. Ils ont été soumis à un régime pulsionnel interne qui n’a pas été canalisé et qu’ils ne peuvent maîtriser*» [[52]](#footnote-52). Les jeunes vont donc venir au service social pour rechercher à satisfaire ce manque. Madame J., affirme qu’il ne faut pas se leurrer. Les jeunes adultes en errance qui arrivent à tenir dans les services et structures d’accueil dédiés, viennent y chercher quelque chose d’autre que des aides. « *Là, c’est une évidence, les aides ici, c’est un outil de travail. C’est autre chose qu’ils viennent chercher, c’est un lien. C’est très fort pour eux* » *[[53]](#footnote-53)*.

Monsieur M. explique que outre l’absence d’autonomie, les jeunes en errance sont en rupture de filiation réelle ou symbolique. Ils rassemblent tous ce trait de la rupture et d’une forme d’abandon, d’un parent isolé, parents séparés, père inconnu, d’une culture et de ses codes. Cette rupture de filiation est assumée, ils ne se reconnaissent pas de là où ils viennent. Il poursuit « *cela va beaucoup plus loin parce qu’ils ne se reconnaissent pas dans une filiation comme chacun d’entre nous par rapport à notre société, nos valeurs. Ils ne se reconnaissent pas dans cet univers, cet ordre qui est là dehors, celui que nous connaissons tous. Ils sont happés et atteints dans leur identité.*» [[54]](#footnote-54). Ils sont à ce titre toujours en quête d’un lieu, d’un interlocuteur, d’un autre qui va les accepter. Dans cette recherche de filiation par rapport à leur valeur, leur fonctionnement et selon leur façon de penser le monde, « *l’ordre social, ils le vomissent et actent un rejet car ils ne veulent pas disparaître dans cet ordre social*» [[55]](#footnote-55). Or, je dirais que c’est justement cet ordre social « qu’ils vomissent » qui est censé leur permettre de reconstruire des liens de filiation symbolique à défaut de filiation réelle. Madame J. illustre parfaitement cette idée lorsqu’elle évoque le fait que les jeunes adultes ne viennent pas uniquement satisfaire leurs besoins primaires ; ils viennent chercher autre chose que des aides comme un échange, un conseil. « *Seuls référents adultes à qui ils parlent, ils nous demandent une présence d’adulte et recherche l’autorité parentale.*» [[56]](#footnote-56).

 Et en quoi, l’errance ne permet-elle pas d’être autonome ? N’est-ce pas au départ la recherche de l’indépendance associée à la prise d’une autonomie par rapport à un système et une forme de liberté qui déclenche un départ ?

**II – L’ERRANCE, UN PHENOMENE DE TOUS LES TEMPS**

Comme dans beaucoup de définition, il existe plusieurs sens donner au phénomène : fait extraordinaire, notion d’originalité, un fait observé et conscientisé par les sociétés. « Tout ce qui apparaît comme remarquable, nouveau, extraordinaire […] Chez KANT, c’est tout ce qui est l’objet d’une expérience sensible, appréhendé dans l’espace et dans le temps et, donc, se manifestant à la conscience »[[57]](#footnote-57).

**1 – L’histoire d’un phénomène social**

C’est en ce sens que sa définition est difficile à circonscrire tant elle est le reflet d’une complexité dont les limites sont floues car relatives à une dimension historique, sociologique, psychologique mais surtout humaine. D’un point de vue étymologie du mot empruntée au latin « errantia » qui signifie l’action de s’égarer, trouve à l’instar du vagabondage le fait ou l’habitude d’errer, « *errare* » en Latin, c’est à dire de s’écarter ostensiblement de la société organisée[[58]](#footnote-58). Selon François CHOBEAUX, travailleur social et sociologue, « Le chemin de l’errance est variable, évolutifs et diversifiés » [[59]](#footnote-59).

Monsieur M. dit recevoir un jeune sur deux issu d’un parcours de l’Aide sociale à l’enfance (ASE) [[60]](#footnote-60). En rupture sociale revendiquée, inscrits dans un parcours itinérant sur l’ensemble du territoire français, de façon saisonnière, en fugue ou en passant par le statut de mineur isolé étranger, ils seraient plus de 10 000 en France[[61]](#footnote-61). En 2005, alors que les jeunes adultes constituent 9 % de la population française, ils sont 23 % au niveau national à être accueillis dans les lieux d’hébergement[[62]](#footnote-62).

Une partie de l’histoire des Hommes nous renseigne sur le phénomène de l’errance des jeunes par celui de l’abandon des enfants. C’est avec l’avènement du Christianisme au IIè siècle qu’apparaissaient les prémices de la prise en compte du sort des enfants abandonnés. Recueillis par des institutions de charité, ils étaient à partir de 5 ans, mis en errance dans la rue avec un panneau pour l’aumône et l’adoption. La compréhension du phénomène de l’errance s’inscrit donc, dans un long parcours à travers l’histoire des époques, des guerres, des réalités sociétales et sociales de celles-ci. C’est à l’initiative de Saint-Vincent de Paul au XVIIème siècle qu’une réorganisation en profondeur de l’accueil et de la prise en charge des enfants abandonnés et exclus pu s’opérer. Ce fut le premier système d’aide et d’assistance à l’origine de l’assistance publique, puis des politiques sociales d’aujourd’hui.

Au XVIIè siècle, sous l’ancien régime, la prise en charge volontariste des enfants était une solution de sauvegarde, d’autant que la société n’acceptait pas qu’un individu vive isolé. La famille était la cellule de la construction de l’individu, élaboration de son identité à travers une éducation et une protection pour son avenir. Les institutions suppléaient les familles avec l’école, les maisons religieuses, les hospices et les hôpitaux généraux. Il était question du maintien de l’ordre public et de la sécurité du peuple. Ceux qui n’appartenaient à aucune famille posaient problème, la misère était la principale cause d’abandon des enfants qui arrivé a un certain âge plus avancé étaient délaissés par leur parents et assimilés à des vagabonds. Ainsi l’errance juvénile n’est pas un phénomène nouveau.[[63]](#footnote-63)

L’errance ne pose pas de limite par ce qu’elle représente dans sa dimension spatio-temporel, c’est-à-dire relative à l’espace et le temps. Elle ne pose aucun cadre. Il n’existe, en effet, pas de limite dans la possibilité d’aller, de venir, d’avancer, sans contradictions et sans freins dans un mouvement plus ou moins rapide dans ce fait d’avancer. Il y a donc un effet de l’action de l’errance, tel le nomadisme, qui semble émettre une forme de liberté de mouvement. Une liberté exempte des contraintes sociales, microsociales et macrosociales mais qui ne l’est pas des contraintes sanitaires et physiologiques.

Paradoxalement, l’errance peut représenter les limites de temps pour le jeune adulte qui va ou pas pouvoir répondre à cette injonction du corps et des besoins physiologiques. Le risque de dégradation progressive physique et psychique peut réduire la liberté et rapprocher le jeune adulte de la perte de celle-ci.

Dans les années 1990, « les jeunes en errance dit les zonards, après avoir investis les festivals puis les espaces d’expressions dans les mouvements issus de l’arrivée de la musique Techno, se sont progressivement transformés en groupe qui s’identifie dans un nomadisme exploratoire. Une errance plus construite avec des projets, modes de vie, des tenus, des goûts musicaux et une consommation de drogue qui construit une culture, à l’instar des travellers anglais[[64]](#footnote-64) ». En effet, les raisons du départ n’étaient pas les mêmes qu’aujourd’hui. Le phénomène des « jeunes en errance », terme emprunté à François CHOBEAUX et un groupe de travail, qui initient des premières actions et recherches sur l’errance des jeunes au début des années 1990, fait l’objet d’une évolution dans les années 2000. En effet, il est constaté l’augmentation d’une sédentarisation des jeunes en errance qui manifestent une errance locale, institutionnelle. Illustrée par François CHOBEAUX, « les jeunes fréquentent les services publics destinés à les aider, en premier lieu les missions locales pour l’emploi, ils connaissent de l’intérieur les multiples stages des dispositifs d’aides à l’insertion, mais ils connaissent aussi les refus et le non-réponses faits à des demandes de chambres, de logement. Allant d’échec en échec, de stage en CHRS, d’accueil de jour en entreprise intermédiaire, parfois de prison en hôpital psychiatrique, ils épuisent les ressources d’aide, de leur bassin de vie sans y trouver de stabilisation » [[65]](#footnote-65).

Cette errance institutionnelle qui permet aux jeunes d’obtenir ponctuellement des aides financières, matérielles et sociales est observée selon différentes représentations de ce public et du phénomène de l’errance. C’est Pascal LE REST, ethnologue, qui définit, en 2006, les jeunes adultes en errance comme des « itinérants », il observe le phénomène de l’errance selon les pratiques des acteurs sociaux. « Alors qu’il s’agit d’une réponse sociale pour le CHRS ; pour une organisation d’aide humanitaire, le phénomène traverse les classes d’âges et les classes sociales ; pour un service de l’aide sociale à l’enfance (ASE), c’est une problématique minoritaire ; pour la prévention spécialisée, c’est une pratique du travail de rue essentielle pour l’observation et l’accueil de ce public, et enfin, pour le centre communal d’action sociale (CCAS), c’est un phénomène récent qu’il s’agit d’observer et qui nécessite une réponse urgente. » Tous ces regards croisés laissent entrevoir des fonctions, des missions, des moyens, des mises en œuvre et des temporalités d’interventions différentes. Tous ces acteurs reconnaissent le phénomène selon trois principales causes : « premièrement, l’augmentation de la paupérisation des personnes démunies, notamment le public des jeunes, deuxièmement le développement fulgurant de la précarité au sein du salariat, condition qui favorise le phénomène, et enfin, la désaffiliation au sens de Robert CASTEL, sociologue, causes récurrentes par la rupture, totale ou partielle, des liens familiaux » [[66]](#footnote-66).

De son côté, Jacques GUILLOU[[67]](#footnote-67), sociologue, précise que les jeunes en errance
« revendiquent une autonomie, une prise d’émancipation et s’affirment comme sujet au travers d’une tentative renouvelée d’acculturation à un mode de vie ». Il présente le jeune sans domicile fixe (SDF) comme « un sujet qui met en œuvre une forme de production /reproduction d’attitudes en cohérence avec sa représentation de son rôle social, de sa mission en tant que sans domicile et en fonction de son histoire ».

De plus, Stéphanie m’explique que les jeunes en errances ont des histoires de famille compliquées. « *Il n’y a pas forcément de reproduction d’un schéma, c’est même pour éviter la reproduction du schéma : Il ne faut surtout pas refaire le même chose que les parents, donc ils ont préféré rester dehors, c’est vivre autrement et c’est surtout vivre à l’opposé des parents. Nous savons que les parents étaient très stricts. Par ailleurs, ils parlent rarement de leur histoire familiale, on sait qu’il y a quelque chose de très compliqué là-dessous, et c’est douloureux pour eux. Nous savons, et eux aussi que c’est lié à leur parcours et donc c’est très compliqué de mettre des mots sur l’état actuel des choses* ». [[68]](#footnote-68)

**2 – Les causes de l’errance contemporaine**

La question de savoir si l’errance est choisie ou subie, a t-elle encore un sens aujourd’hui ?

Présentée par François CHOBEAUX, la question de l’errance des jeunes, quelle soit, choisie, comme un mode de vie, assumée par l’adaptation à un système, ou subie par des injonctions extérieures, elle soulève aussi la question d’autres variables globales interférents dans le système, « celle de la dynamique du groupe dans lequel la personne évolue à un moment donné » [[69]](#footnote-69), et celle de l’impact de l’immobilisme ou de la projection qui en résulte. « En écho aux moments, évènements ou crise traversée se mettent en œuvre des dynamiques d’estime de soi, de réussite, conduisant à des projections positives dans le choisi, ou au contraire dans des dynamiques d’auto-dévalorisation qui renforce le subi. » [[70]](#footnote-70) . Ces questions sont rejointes par celles des mécanismes, selon une classification théorique, de ceux qui se cherchent dans une quête identitaire, ceux qui se fuient par la perte d’estime de soi et ceux qui se perdent par manques de repères spatio-temporelles du lien. [[71]](#footnote-71)

Toutefois, au regard des éléments collectés et des entretiens que j’ai objectivés, il est possible de poser différentes formes d’errances. En effet, madame J. m’explique que certains jeunes sont à la rue depuis deux ou trois mois, comme d’autres depuis leurs 18 ans. « *Nous parlerons de ruptures de trajectoires, parfois il y en a déjà plusieurs après un parcours dans les services de l’ASE, un vécu de maltraitance, le vécu d’un parcours migratoire. Ce sont les pressions et les ruptures familiales qui génèrent les principaux départs dans l’errance* » [[72]](#footnote-72).

Le constat est fait que les jeunes adultes en errance sont, malgré des éléments et des paramètres individuels propre à chacun, tous en difficultés sociales, matériels, économiques et relationnelles. Les sources et origines de l’errance sont à la fois toutes issues d’un même point de départ, celui d’une rupture familiale, qu’elle soit liée à un « non-lieu »[[73]](#footnote-73), par le départ ou l’exclusion du domicile familiale ou, décidée par un départ, dans le cadre d’un l’exil migratoire. En effet, madame J. dit que l’errance est plurifactorielle. « *Nous accueillons des jeunes à la rue, des jeunes étrangers qui ont un récépissé en attente d’un titre de séjour, des jeunes en errance résidentielle, des jeunes en ruptures familiales qui ont été mis à la porte, des jeunes qui sortent des services de l’ASE. Tous manifestent un symptôme de jeunes qui vont très mal et qui ne sont pas capables d’aller ailleurs que dans la rue. Ils ont vécu diverses ruptures, un problème ou un accident ponctuel et manifestent des troubles du comportement agité.* ». A contrario, elle observe que ***«****Les jeunes ne sont pas toujours isolés, il y a des jeunes qui ont un réseau qu’ils savent utiliser de façon incroyable. Ce n’est pas parce qu’ils sont à la rue qu’ils n’ont pas de rebond. Il y a des jeunes avec qui on avance bien. C’est compliqué parce qu’ils sont en grande précarité d’hébergement* » [[74]](#footnote-74).

Néanmoins, certains jeunes adultes en errance ne se voient pas. Ils veulent ressembler à tout le monde, ce qui est paradoxal avec le fait qu’ils disent ne pas vouloir être comme « monsieur et madame Tout le monde ». En effet, ils sont bien habillés et passent inaperçus. A ce stade, ils ont encore des connaissances qui les hébergent de temps en temps pour se ressourcer et d’apprêter. D’ailleurs, Stéphanie confirme « *qu’ils sont plus débrouillards, ils ont encore de l’estime d’eux même et cherchent à conserver les apparences du non-SDF, du non-clochard, du mec lambda. Ils en ont besoin de faire bien propre sur eux et de faire bien tout le temps.* » [[75]](#footnote-75).

Il s’agit d’une forme de nomadisme qui peut avoir des limites selon la fiabilité de cet entourage. A ce niveau, l’orientation vers les accueils, les institutions et les services sociaux peut encore agir et permettre un accompagnement social. « *Nous avons fait un travail d’accompagnement et au bout du compte il n’y a pas d’hébergement, tout est positif sauf l’hébergement. Et là il y a parfois des jeunes qui ne comprennent pas et qui claquent la porte. C’est normal* », me dit madame J.

Par ailleurs, Monsieur T., responsable d’une mission locale observe des jeunes en situation de précarité qui manifestent des difficultés. Il dit « *qu’ils s’échappent*» et explique que « *C’est toujours pareil il y a ceux qui essaient toujours de recommencer quelque chose parce qu’il y a eu des mises en échec donc on essaie d’effacer, on essaie de recommencer ailleurs mais on ne travaille pas sur le pourquoi du comment de la mise en échec et en général il n’y a pas besoin d’aller bien loin, c’est souvent qu’il y avait de l’échec scolaire. Après il y a les publics qui sont dans l’errance mais eux ne recommencent pas au même endroit. Ils recommencent dans différents endroits, c’est de l’errance géographique*. » [[76]](#footnote-76)

L’organisation administrative morcelée peut devenir une cause l’errance. En effet, monsieur M. explique « *qu’aujourd’hui et dans « l’horizon du travail social, il existe un morcellement terrible des accompagnements sociaux. C’est un vaste tourniquet.*» [[77]](#footnote-77). A titre d’exemple, l’avancée en âge qui impose un changement d’orientation institutionnel.Le processus du parcours dans l’errance institutionnelle se construit dans le passage de lieux en lieux, structures en services, de services en structures, pour certains dans des allers et retours avec la rue. Pour illustrer, un jeune adulte sur deux qui arrive dans le service social spécialisé des jeunes, est issu de l’aide sociale à l’enfance. Il a le plus souvent vécu des changements de lieux de placement, qui ont provoqué des ruptures affectives, matérielles et relationnelles. Il quitte un accompagnement pour un autre à multiples reprises dans son parcours et va devoir encore quitter le service social pour un autre service social à 25 ans afin de bénéficier du dispositif du RSA. Madame J. parle de l’âge comme un couperet avec toutes les difficultés de passation derrière. « *Les 25 ans, c’est un âge difficile pour un jeune. Cette date anniversaire est vécue comme une rupture mais nous n’avons pas le choix car en même temps, nous ne pouvons pas nous permettre de trop les garder sachant qu’ils ne vont pas pouvoir faire valoir leur droit au RSA.* » [[78]](#footnote-78)

De plus, monsieur A., coordinateur d’un service intégré d’accueil et d’orientation (SIAO), m’explique que les professionnels accordent trop souvent le bénéfice du mouvement et de la capacité de changement au public des jeunes du fait de leur âge. [[79]](#footnote-79)

Les jeunes sont associés à une catégorie de personnes qui, progressant nécessairement vers l’âge adulte vont rapidement faire évoluer leur situation et libérer les places dans les institutions d’hébergement temporaire ou de stabilisation. Néanmoins, alors qu’il constate une activité d’entrée et de sortie active selon une moyenne de 8 à 12 mois des durées de séjour, il observe qu’il y a régulièrement des retours de jeunes en l’hébergement d’urgence après un retour à la rue, laissant supposer qu’un phénomène de nomadisme institutionnel entretient l’errance des jeunes et de leurs difficultés.

L’errance résidentielle est une notion définie par le SIAO, comme une manière d’être hébergé, souvent ponctuelle selon le type d’accueil trouvé, de quelques jours à 12 ou 15 mois dans des structures d’hébergement. Madame J. explique en effet que « *nous savons que nous accueillons certains des jeunes adultes qui seront de grands exclus, parce que les structures ne sont pas adaptées, parce qu’ils ne sont pas les bienvenus et parce qu’ils ont des troubles psychiatriques*». [[80]](#footnote-80)

Toujours selon madame J., l’errance n’est pas choisie, elle est subie. D’ailleurs, elle ne pense pas qu’il faille réfléchir en ces termes là, elle explique que « *certains jeunes vont vous dire que c’est une expérience la rue qui va les nourrir et qu’il s’y voit un côté rédempteur pour certains. Nous sommes parfois interloqués par certains jeunes qui vont nous dire de ne pas nous inquiétez car tout va bien* ». Les jeunes disent qu’ils sont ouverts à tout, et « *qu’ils vivent une aventure qui cache souvent d’autres choses. Néanmoins, tout ne va pas mal, il ne faut pas se dire que l’errance c’est toujours mal vécue. Ce n’est pas toujours dramatique en tout cas du point de vue des personnes en errance. C’est peut-être nous qui mettons ces sentiments là* ». Elle explique aussi qu’elle observe chez ces jeunes adultes une capacité à se débrouiller parce qu’ils n’ont rien.

François CHOBEAUX parle de l’errance comme d’une notion aujourd’hui diffuse. En effet, depuis, d’autres populations se sont vu attribuer des catégories de l’errance dans des formes différentes, errance mobile, errance immobile, errance psychique, errance institutionnelle, le terme semble galvaudé et généralisé, ce qui ne permet plus de prendre en considération que chacun n’est pas en errance de la même manière, « les engagements actifs, dans la vie, diffèrent selon chacun. » La question du vis-à-vis entre les différents types d’errance au regard des différents profils de jeune en situation d’errance se pose. [[81]](#footnote-81)

Madame J. confirme cela car elle observe qu’il y a différents profils de jeunes en situation d’errance qui arrivent au service social. « *Nous avons beaucoup de jeunes avec des troubles psychiques et ce sont les mêmes personnes, il ne faut pas faire de scission, seulement je les prends à des moments différents de leur vie. Vous comprenez, mais l’errance, elle est presque la même, l’errance c’est l’errance. Les difficultés sont le fait de se trouver sans sécurité, sans stabilité, avec des carences affectives, et dans l’isolement.*» [[82]](#footnote-82) L’errance engendre des mêmes risques pour tous.

**3 – Les risques sociaux de l’errance des jeunes adultes.**

La rue est un milieu hostile et dangereux. Jean[[83]](#footnote-83) me raconte qu’il s’est fait voler ses papiers. « *Je dois quitter le bois, là ou j’ai ma tente, car j’ai une autorisation de m’installer dans un autre bois avec mon camion. Moi, j’aime bien la rue. C’est la sécurité qui pose problème, on se fait agresser et voler toutes les affaires et les papiers.*».

Le territoire de la rue est un paradoxe important pour les personnes sans abri à la rue, car il s’agit d’une espace de vie que la personne va définir et circonscrire puis s’approprier, notamment pour trouver des repères, un ancrage, une « domiciliation ». Les jeunes adultes, eux, sont mobiles. Lors des maraudes, j’observe qu’ils sont seuls parfois à deux. Les circonstances d’une participation à un groupe sont un moyen de subvenir à un besoin de sécurité mais il n’y a pas d’accroche socialisante. Lorsqu’ils sont deux, il y a souvent un des deux qui présente la particularité d’être plus fragile et s’est installé sous la protection de l’autre. Stéphanie explique que « *c’est plus dangereux d’être tout seul dans un squat ou dans la rue qu’à deux ou trois, ils peuvent se protéger, parce qu’il y a beaucoup de trafic. Ça va être du vol, des cambriolages, vente de drogue et de la prostitution* ». [[84]](#footnote-84)

Olivier DOUVILLE[[85]](#footnote-85), psychanaliste, parle de l’adolescent qui se met en danger dans l’errance. « *Il s’agit d’une question qui a un rapport avec la santé sans pour autant en répondre médicalement, mais plutôt selon l’idée d’un épuisement rapide qui fait échoir le jeune dans le nul part.* ». En cela, Stéphanie[[86]](#footnote-86) parle de souffrance. Elle dit que « *derrière, il y a énormément de souffrance. Des souffrances qui, en plus, contrairement aux autres ne sont pas guéries, ni mêmes encore abordées. Le plus difficile, c’est ça, c’est de réussir à aborder ça avec eux. Tant que nous n’y arriverons pas, ils ne peuvent pas sortir de cette errance là justement* ».

Comme l’indique Olivier DOUVILLE « *La rue est un milieu pathogène*». Jean poursuit qu’effet qu’il marche beaucoup pour faire passer le temps, « *Cela m’empêche de penser*» [[87]](#footnote-87). Par la mobilité du corps, l’errance physique revêt les artifices de l’absence ou
de la présence du corps. C’est l’instant présent et le mode de la survie qui prédomine. [[88]](#footnote-88) Monsieur M. explique que *« la mobilité de la rue est un anti-psychotique. C’est lorsqu’il y a une once ou une forme de stabilité dans un accueil en structure, dans un logement et/ou dans un accompagnement social en institution, que l’on constate les décompensations très fortes des jeunes* ». [[89]](#footnote-89)

L’errance amène l’errance au risque de se transformer en statut. En effet, au regard des éléments constatés, j’interroge l’idée que l’errance pourrait devenir ou se renforcer dans une forme d’identité malgré, les zonards, les itinérants, les jeunes majeurs, les jeunes en rupture familiale, les jeunes adultes sans domicile fixe, les jeunes migrants, les sortants de prisons, quelques soient l’origine d’un départ, il ne s’agit pas tant d’une catégorisation des jeunes adultes en errance ou de l’errance de ces jeunes, que d’une jeunesse adulte hétérogène avec des trajectoires individuelles singulières qui vont avoir des parcours de vie parsemés de ruptures, d’échecs et de rejet que la société ne regarde pas.J’ai fait l’expérience de m’asseoir aux côtés d’un groupe de jeune adulte à la rue, le temps d’un café, d’un thé et de discuter dans le cadre de maraudes. J’ai aperçu le monde à un autre niveau, celui du sol, celui de la rue avec les personnes de la rue. Les passages des passants sont rapides et esquivés sans qu’il y ait de paroles, ni de regards, même de loin. Les jeunes interpellent les passants, pour provoquer un regard, et voient les passants changer de trottoir. J’ai pu observer que la mendicité et les interpellations des jeunes envers les passants tantôts polis, tenants des propos victimisés, tantôt agressifs, provoquent des réactions de mépris ou d’ignorance.

« *Dans la rue l’amitié ça n’existe pas, c’est du donnant-donnant, tu me protèges, je te protège. Tu me donnes ça, je te donne ça*», expliquent les jeunes à Stéphanie et Yanis. Elle explique qu’à un moment donné, « *lorsque les jeunes n’ont plus rien à donner à l’autre, il commence à y avoir des conflits, dus à des questions de pouvoir* » [[90]](#footnote-90).

L’avancée au jour le jour dans celle-ci entraîne certains jeunes dans une carrière de la rue. Stéphanie parle de carrière de la rue lorsqu’elle parle des grands exclus qu’elle rencontre dans ses maraudes en m’expliquant « *que pour certains c’est le cas. Lorsque je regarde la situation de Pierre, un ancien jeune sorti de l’ASE à 20 ans. Il n’est jamais sorti de l’errance depuis, il a aujourd’hui 50 ans*». Puis, elle poursuit en racontant l’histoire d’un adulte qui a vécu dans un foyer de l’ASE avant de construire sa propre vie. « *Malheureusement, dès la première rupture avec sa conjointe, il est revenu, adulte, dans cet ancien foyer transformé en centre de stabilisation*». Pour elle, les jeunes peuvent s’en sortir mais ils sont plus fragiles, ils peuvent rapidement se retrouver à nouveau dans la rue. « *Je pense qu’on n’est jamais guéri de l’errance, on se stabilise* ». [[91]](#footnote-91)

Par ailleurs, elle m’explique qu’il y a beaucoup de jeunes à la rue qui attendent des papiers. Ceux-là peuvent avoir une issue favorable, en effet « *ceux qui s’en sortent définitivement ce sont qui attendaient des papiers et qui les ont eu, mais ils travaillaient déjà. Ils n’étaient pas marginaux. Ils étaient en errance parce qu’ils n’avaient pas des papiers* ». [[92]](#footnote-92)

Par contre lorsque les papiers sont obtenus trop tardivement, les risques de fragilisation et de l’errance se réalisent, ce qui pose la question du bon moment. « *C’est là où tout doit se faire sinon ça va lâcher.* », Stéphanie et Yanis confirment que « *certains peuvent obtenir les papiers trop tard, ils sont déjà dans la spirale. Ils sont devenus trop marginaux pour que les papiers aient une certaine utilité pour eux. Du coup, il va falloir faire un travail et réévaluer vers l’estime d’eux.*».

A ce stade de ma recherche, il est difficile de ne pas évoquer la question du risque d’exclusion sociale des jeunes en situation d’errance. L’exclusion, action d’exclure, signifie « de mettre hors ». Cette définition mérite d’être complétée, en effet, « les notions comme exclusion et exclus doivent s’entendre rationnellement et non pas substantiellement. L’exclusion est bien moins une situation objective qu’une réaction sociale variant dans le temps et dans l’espace ».[[93]](#footnote-93)

De parcours semés des ces embûches, les jeunes risquent par « un processus de dégradation » de glisser insidieusement vers la disqualification sociale, telle que Serge PAUGAM, sociologue, l’a définit, comme « un processus d’affaiblissement du sens ou de ruptures des liens de l’individu à la société, au sens de la perte de la protection et de la reconnaissance sociale » [[94]](#footnote-94).

La société individualiste contemporaine crée les schémas d’une individualité qui ne porte plus les regards vers les autres mais vers soi. Cette forte mécanique de la société consumériste et individualiste, qui avait un projet originel de complémentarité, telle les solidarités organiques[[95]](#footnote-95) théorisée par Emile DURKHEIM, sociologue, semble fragiliser le lien social. « Cette anomie[[96]](#footnote-96) est le principal mécanisme d’exclusion en laissant les individus dépourvus de représentations collectives stables ».[[97]](#footnote-97) Babou, dit qu’il est seul avec ses activités, « *on ne fait rien en groupe. Même avec mon colocataire, on ne se voit que dans la chambre*». [[98]](#footnote-98)

L’entrée en situation d’errance revêt plusieurs causes et comportent des risques sociaux qui au départ de pressions et de ruptures familiales, des fins de parcours de l’aide sociale à l’enfance, des sorties de prison et des risques dans un parcours migratoire. Par ailleurs en répondant à la question de l’appartenance au groupe dans l’errance, Stéphanie répond : « *Je ne le vois pas comme un processus d’identification.*».

D’autant qu’un nouveau type de public errant visible, notamment celui des jeunes adultes, apparaît dans l’espace public de l’errance issu de la crise migratoire, ainsi que dans la prise en charge de ces jeunes adultes dans les structures et services sociaux et médico-sociaux. Effectivement, j’ai pu observer qu’actuellement un des principal public entrant dans l’ensemble des institutions, services sociaux accueillant les jeunes et les structures d’accueil du social et de l’urgence social est un public de jeunes adultes en parcours migratoire. Il apparaît que ce public vit l’errance comme une étape vers la réalisation d’un projet de vie. Comme l’explique Babou qui s’est retrouvé à la rue pendant six mois durant l’instruction de sa demande d’asile. « *Lorsque j’ai obtenu mon statut de réfugié, je suis allé me domicilier à au service social, qui m’a trouvé cet hébergement ».*[[99]](#footnote-99)

**DEUXIEME PARTIE :**

**UN PROJET ADAPTE POUR UNE REPONSE SOCIALE AUX JEUNES**

Dans cette deuxième partie, je présente, dans un premier chapitre, la notion du projet au regard de l’accompagnement social, puis un deuxième chapitre les différentes temporalités qui traversent les protagonistes.

**I – LE PROJET DANS L’ACCOMPAGNEMENT SOCIAL**

Le projet est aussi l’idée d’une intention. L’intention qui représente une disposition d’esprit à aller vers un but de manière volontaire. Le Littré[[100]](#footnote-100) le définit par « ce que l’on a l’intention de faire dans un avenir plus ou moins éloigné ». Le projet est une représentation concrète d’une action qui peut se réaliser. La question ne se pose pas dans le sens d’une réalité mais d’un idéal, de ce que le jeune souhaite faire et imagine que son action va se concrétiser. Il est assimilé à ce titre à de l’espoir. J’envisage successivement le projet du jeune, celui du travailleur social au regard du projet d’accompagnement social.

**1 – Le projet du jeune adulte**

D’après François CHOBEAUX[[101]](#footnote-101), les jeunes adultes errants tels qu’il les définit « les zonards », ne construisent pas leur vie sur des réels projets. Ils naviguent aux grés des occasions et des intérêts éphémères. Il reprend l’analyse de François DUBET[[102]](#footnote-102), sociologue, par rapport au rôle de la désorganisation dans la dévalorisation des personnes, l’idée que « L’intérêt d’être présent quelque part à un moment donné est lui-même nié et dévalorisé, cette négation de l’intérêt de l’instant renvoyant à une négation plus globale de la personne dans ce qu’elle peut vivre et espérer ». Il évoque « cette impossibilité de se projeter dans le futur et d’anticiper ». Nohan[[103]](#footnote-103), 23 ans, vit dans la rue avec son chien et fait la manche depuis 3 ans. Il me dit qu’il n’a pas de projet, « *je vis au jour le jour, ca dépend de ce que l’on me donne* ». Jean[[104]](#footnote-104)vit également à la rue et m’explique que son projet c’est « *d’aller chercher mon camion dans une ville de Province et de m’installer dans le bois de N. parce qu’il vient de se faire virer du bois d’O. Je dois l’aménager mon camion car il y a la place pour tout le confort dedans. C’est pour m’installer avec mes chiens et les autres* ». Il m’explique qu’il doit tout d’abord finir de se faire soigner car il boit beaucoup et cela le rend malade. En attendant, Jean dort sous tente au bois de N., et me dit qu’il fait la manche. « *D’abord, je gagne plus que quelqu’un qui travaille au SMIC en faisant la manche et j’ai personne qui m’emmerde ! Bon, c’est juste que c’est la violence qui pose problème dans la rue, sinon moi, j’aime bien* ».

Stéphanie[[105]](#footnote-105) voit le projet du jeune selon un bas seuil de tolérance, qui est celui de la demande simple. Selon elle, les jeunes adultes sont encore dans des rêves. Ils formulent des demandes qui ne sont pas des petites demandes. Ils ont des projets. Ils espèrent et ne se résignent pas, *« c’est ça qui les fait tenir le coup, de croire qu’un jour ils se sortiront de là, soit avec des papiers, une famille, un coup de bol ou un job. Ils y croient tous qu’ils ne peuvent pas en rester là et surtout ils ont encore de la dignité, c'est-à-dire qu’ils ne vont jamais dire qu’ils sont sans domicile fixe* ».

Ces jeunes qui habitent à la rue expriment tous des projets à très court terme, de gagner un peu d’argent à la fin de la journée, de prendre une douche en accueil de jour, de nourrir le chien. En revanche les jeunes que j’ai rencontrés dans les structures ont des projets beaucoup plus construits et à plus long terme. En effet, madame J. m’explique qu’« *à partir du moment ou le jeune se présente au service social, passe par l’accueil, il bascule en accompagnement, c’est déjà qu’il est dans un processus de sortie de rue ».*[[106]](#footnote-106)Par exemple, Babou dit qu’il est nécessaire d’avoir des projets. « *Là, mon projet prioritaire, c’est de trouver un logement et de quitter le centre d’hébergement.*» [[107]](#footnote-107)

De plus monsieur P. m’explique que presque tous les jeunes sont dans la même situation que Bouba. « *Là plupart des jeunes veulent trouver un boulot ou une formation, ils arrivent avec ça quasiment tous et ils pensent que, même si il y a des problèmes psy, le boulot ça va aller. Il y a une sorte de surinvestissement de l’objet social qu’est le travail : « si je travaille, je gagne de l’argent, si je gagne de l’argent, j’ai mon logement et je peux construire un projet de vie. »*». Monsieur M. corrobore cette analyse en disant qu’effectivement, « *les jeunes arrivent tous avec un projet. C’est un projet pour faire de grande choses*», mais dit-il : « *c’est après que cela se complique*», car, dit-il : « *ce n’est pas recevable socialement dans la société qui est là notre* ». Il poursuit en expliquant qu’il *« rencontre des jeunes adultes extrêmement dépendants, avec très peu d’autonomie en rupture de filiation assumée. Ils ont tous un projet de construction d’autonomie qui est très intéressant. Ils ont tous, chacun à leur manière, de manière singulière et indépendante, un projet d’autonomie, un projet de l’autre et d’eux-mêmes. Par contre pour la mise en œuvre, c’est compliqué* ».

Cette idée est rejointe par le philosophe Alain BADIOU[[108]](#footnote-108), pour qui, il y a un ennemi à la jeunesse et son projet de vie. « Ce serait ce qu’on pourrait appeler la passion pour la vie immédiate, pour le jeu, le plaisir, l’instant, une passade, pour un joint de shit, pour un jeu idiot. […] Mais quand tout cela s’entasse, et est poussé à son comble, quand cette passion organise une vie au jour le jour et qu’elle est suspendue à l’immédiateté du temps, une vie où l’avenir est invisible ou en tout cas totalement obscur, alors on est conduit à une forme de nihilisme, une forme de conception de l’existence sans aucun sens unifié. ».

 Lucie illustre et parle des jeunes d’aujourd’hui avec un regard global sur une société consumériste, où les jeunes ne se privent pas d’affirmer et d’exiger des droits issus d’une vision qui leur est propre et affiche une grande immaturité. Il semble s’agir d’une vision accélérée et immédiate de l’accès au statut d’adulte sans projection et capacité de construire un projet. Elle explique que « *les jeunes ont tous les mêmes attentes. Ils veulent de l’immédiat, ils veulent tout, tout de suite, sans effort. Je dirais que c’est propre à la jeunesse d’aujourd’hui. Ils arrivent au PIJ et s’expriment selon le postulat que tout leur est dû sans faire d’effort : « Je veux ça tout de suite, je n’ai pas de diplôme mais je veux beaucoup d’argent, je ne veux pas travailler, je ne veux pas me lever tôt […] », c’est démesurer, ils sont impatients*».[[109]](#footnote-109) Babou confirme cela et précise : « *Je suis venu ici je n’étais pas patient, je ne pouvais pas attendre les choses. C’est en France que j’ai appris à attendre les choses, parce que dans mon pays c’était mon plus grand défaut, j’étais très impatient. C’est ici que j’ai appris la patience*». Lorsque je lui pose la question sur ce changement, il dit que s’est son parcours et la rencontre avec une personne particulière qui lui a permis de changer, « *j’ai eu un ami camerounais et c’est avec lui que j’ai commencé à apprendre la patience* ».[[110]](#footnote-110)

Il ressort des différents éléments exposées que les discours sont parfois ambivalents, contradictoires et laissent observer qu’il y a deux types de jeunes adultes en errance, plus précisément il y aurait deux dynamiques qui se traduisent par des rythmes de mobilité différente. Les travailleurs sociaux parlent de l’errance et de certains jeunes ancrés dans des problématiques familiales et de ruptures multifactorielles. Ils manifestent des états de mal être, qui selon les moments, les périodes ou des mauvais passages dans leur parcours ont des difficultés à élaborer et construire un projet.

Et puis les travailleurs sociaux parlent aussi de la capacité de jeunes adultes déterminés qui ont foi en eux-mêmes, en leurs capacités et surmontent leurs difficultés en faisant le choix de l’expérience et dans un esprit d’espérance. Ils correspondent à un profil de jeunes traversés par une dynamique plus projective qui apparaît par un avancement progressif dans un parcours entre spontanéité et stratégie qui se traduit par une maturité assumée. Par ailleurs, est-ce que pour autant les projets envisagés de ces jeunes adultes, aussi légitimes soient-ils, ne sont-ils pas un peu trop ambitieux par rapport à leurs moyens ?

En effet, d’un point de vue sociologique, Robert CASTEL pose le contexte d’une société consumériste et reconnue aujourd’hui comme telle, qui a modifié les façons de consommer et d’appréhender la valeur des choses et de l’argent. L’anomie[[111]](#footnote-111) qui s’exerce et s’exprime dans la dynamique des jeunes est liée à la réalité du changement et des « transformations en profondeur intervenues depuis un quart de siècle dans le monde du travail et dans son organisation, et qui se traduisent par le chômage de masse et par la précarité des relations d’emploi, affectent principalement les jeunes. […] ».

 « […] Signe majeur d’un détachement croissant à l’égard du travail : L’attitude des jeunes par rapport au travail serait l’expression la plus visible de la mutation culturelle à laquelle nous assistons et marquerait la fin de la centralité du travail. Une majorité de jeunes, refusant de se fixer dans un emploi permanent […] ».[[112]](#footnote-112)

Monsieur A. explique que le jeune va toujours se présenter de manière à correspondre à l’institution qu’il sollicite. Lorsqu’il vient à la mission locale, c’est pour du boulot. Il se met dans les conditions pour correspondre au profil. Néanmoins, dit-il « *il faut être claire, parce que les opportunités d’emploi existent mais pour accéder au marché du travail, on n’y arrive pas comme ça. Il y a des codes, il faut se préparer. Pour certains jeunes que l’on repère en situation d’errance, c’est beaucoup d’allers et retours. Un moment ça peut aller bien et puis à un autre moment, s’il y a quelque chose qui ne fonctionne pas, plus rien ne fonctionne, tout est mis en échec en même temps*. » [[113]](#footnote-113) Le passage entre l’âge du jeune et l’âge adulte n’est-il pas en rapport à la nécessité de l’acceptation des normes ?

**2 – Le projet social et la norme sociale**

D’un point de vue sociologique, la norme est « un modèle de représentation, d’action et d’attente standardisée de comportement. […] La norme est intentionnelle, elle suppose une prescription et une sanctionnabilité : *C’est une manière de penser ou d’agir prescrite socialement et susceptible de sanction* ». [[114]](#footnote-114)

Par ailleurs Serge PAUGAM[[115]](#footnote-115) cite Emile DURKHEIM, qui explique comment sont intériorisées les normes sociales : « L’individu est certes susceptible de vouloir se singulariser par rapport à ses semblables mais sa conscience reste marquée par les normes qui enserrent le bien et le mal de la société dans laquelle il se trouve ». De poursuivre, « c’est au travers des différentes instances de socialisation qu’il traverse (la famille, l’école, le travail) que l’individu intègre progressivement ce que le groupe auquel il appartient considère comme normal ou anormal, conforme ou non à ses valeurs ». [[116]](#footnote-116)

Selon monsieur P., tous les jeunes ont un projet, comme s’il était socialement reconnue comme étant la norme.[[117]](#footnote-117) Cela corrobore avec le discours de monsieur M. qui a expliqué que les projets des jeunes étaient tous très intéressants mais que dans leurs mises en œuvre, c’était plus compliqué.

En effet, l’individu se voit inculquer des normes dans un cadre de socialisation primaire dit de la famille, mais lorsque la famille ou les repères du cadre normatif de celle-ci viennent à manquer, arrivée à l’âge adulte, le jeune reste avec des impossibles. Comme l’explique, monsieur M., lorsque chacun d’entre nous intégrons les normes sociales authentiquement et profondément, cela permet de se réaliser. « *A contrario, ces jeunes que l’on reçoit ici, très jeunes sont pris dans une espèce de mission impossible. C’est à dire qu’on ne leur a pas donné les outils nécessaire parce que les personnes qui ce sont occupés de ces jeunes, étaient elles-mêmes en difficultés.*». Il reprend le principe de socialisation primaire qui permet à l’individu de se lier aux autres et qui va être carencé pour ces jeunes. « *Le social ça commence très jeune pour les enfants, on voit bien autour comment cela se passe. Donc voilà, très jeune, ils sont pris dans cet espèce d’impossible à réaliser. Ça passe plus ou moins inaperçu, enfant, parce qu’ils ne sont pas autonomes, mais ça se révèle à l’adolescence, mais surtout ils le vivent à l’âge de jeune adulte, lorsqu’ils se retrouvent complètement livré à eux-mêmes* ».[[118]](#footnote-118)

Cela rejoint le discours de Stéphanie[[119]](#footnote-119), qui dit « *qu’avec ou sans papier, ils rêvent tous de formation. Je ne dirais pas que c’est une issu pour eux, mais plus de l’apparence et avoir un diplôme. Il s’agit de rentrer dans les cases de la société. Je ne sais pas si c’est pour faire bien ? Mais parfois, je me demande si ce n’est pas pour nous faire plaisir qu’ils ont un projet et d’y croire encore. Pour moi il y a des jeunes adultes qui ont des projets pour donner le sentiment d’être adulte* ». Ces jeunes à la rue sont déjà pris par d’autres problèmes de « survie », comme Alex, dit-elle, « *c’est un gamin, il rêve encore et pourtant il a 32 ans. Pour moi, il fait partie des jeunes adultes, alors que lui, il pense qu’il est adulte et donc le truc c’est de le responsabiliser* ».

De plus, Carine[[120]](#footnote-120) illustre à sa manière que les jeunes ont des difficultés à honorer un rythme normé dans le cadre d’un temps professionnel, « *le rythme du jeune et sa dynamique sont ralentis dans certains contexte d’emploi pour lequel il faut respecter des contraintes horaires.*» En effet, dit-elle, « *ce qui est compliqué c’est de se lever le matin par exemple, être à l’heure. Il y en a que j’appelle tous les matins* ».

Ce qui ressort est que les projets sont d’abord des projets d’accès à la normalité, à commencer par des projets de construction d’autonomie, ce que les jeunes ont, d’après monsieur M. Néanmoins, l’accès à cette responsabilité et à la capacité d’élaborer un projet de vie « consiste à esquisser pour la longue durée un certain style de vie dans lequel l’individu espère se réaliser, en y puisant une identité personnelle et des chances d’être en capacité d’autonomie »[[121]](#footnote-121). Cela nécessite comme l’explique Babou, de la patience et peut-être une rencontre particulière. Maintenant, dit-il, « *j’ai un projet professionnel, un projet pour fonder une petite famille et trouver un logement, je pense que tout ça c’est de ma responsabilité*».[[122]](#footnote-122) Cette notion de responsabilité laisse entendre que Babou a intégré à son rythme les normes sociales de travail, famille et logement au regard de sa progression à travers un vécu difficile.

Ces normes socialement rythmées par des codes sociaux, des contraintes à respecter et des exigences individuelles sont justement ce que les jeunes adultes dans une situation d’errance ont du mal à recevoir. Certains jeunes adultes qui sont inscrits dans un modèle de rue, explique, madame J.[[123]](#footnote-123) et que *« nous accueillons, pour qui, toute leur vie est prise dans un quotidien de rue, c’est très compliqué. Malgré tout, ils ont des horaires pour se laver* ». Ils vont avoir intégré des normes d’hygiènes qui peuvent représenter une des formes de socialisation. Il en est de même dans un cadre institutionnelle, Zora[[124]](#footnote-124), ASS, explique qu’« *il faut vraiment prendre en compte la temporalité du jeune, du travailleur social aussi, parce que notre travail aussi c’est de pousser, de dire que c’est possible, et puis c’est normal, c’est la norme* ».

Face à ce qui est vécu comme une pression normative, certains jeunes adultes ne se reconnaissent pas dans cette société. « *C’est qu’ils se sentent complètement incompris. Ils ne sont pas considérés et ils pensent que nous voulons peut-être leur imposer un parcours et que nous souhaitons les formater. Ils ont du mal avec l’autorité. Du coup ils veulent se prouver à eux même des choses et montrer au monde entier qu’ils sont capables* », me dit Lucie. Elle ajoute, « *C’est vrai que nous les infantilisons un peu trop. Du coup, la crise vient du fait qu’ils ne sentent plus du tout considérés, ni écoutés* ».[[125]](#footnote-125)

Toutefois, madame J. explique que le service social est une institution publique qui pose un cadre d’accueil, notamment de venir au rendez-vous dans un bureau, « *c’est un peu loin de tout et il faut arriver à l’heure. Nous n’avons pas le même cadre qu’un accueil de jour. Cette démarche, de la part d’un jeune, est le signe qu’il y a déjà tout un processus en cours d’élaboration*».[[126]](#footnote-126) Les prémisses du projet, qui partent de l’intention d’agir sont porteuses de l’idée d’aller de l’avant. Cette intention n’est pas toujours facile à tenir lorsque arrivée dans le cadre institutionnelle, passée la barrière de description de soi, l’écoute et le regard empathique se transforme en écoute et regard d’action qui s’impose dans l’injonction d’un passage dans la normalité. Malgré tout, cette démarche, le jeune adulte doit pourvoir la faire au regard d’une relation de confiance qui valide et légitime cette norme sociale comme porteuse du lien social et de cohésion.

Et enfin, Carine explique qu’« *Il s’agit pour les professionnels de faciliter leur inscription sociale et professionnelle, de favoriser par l’expérience d’une vie autonome leur développement, c’est-à-dire de faire évoluer le rapport qu’ils entretiennent avec leur environnement psycho-affectif par l’apprentissage d’une vie qui se rapproche de celle d’un adulte au regard des attendus normatifs de notre société*» [[127]](#footnote-127). Par ailleurs, Alex, ES, parle de devoir mettre les jeunes dans des normes sociales selon une pression institutionnelle. Effectivement, dit-elle, « *par la loi 2002, les personnes sont actrice de leurs projet. Acteur ça veut dire ne pas faire à leur place, et ça peut les guider. La société, l’administration veulent nous mettent la pression, parce qu’il faut rendre les gens normaux. En fait, il faut que ça rentre dans des cases* ».[[128]](#footnote-128)

**3 – Le projet des travailleurs sociaux**

L’enjeu des travailleurs sociaux est de favoriser un projet d’accompagnement en adéquation entre la demande du jeune adulte et les moyens mis à disposition, et ainsi tenter de répondre, chacun à son niveau d’intervention, à l’insertion et l’inclusion sociale de ces jeunes en difficultés. François CHOBEAUX met en avant « l’expérience collective qui permet de penser que pour qu’un accompagnement social soit efficace, il faut qu’il se déroule dans la durée et qu’il s’appuie sur une demande de la personne qui doit se transformer et se construire en projet ». [[129]](#footnote-129)

Cela permet de comprendre que la demande initiale n’est pas forcément un projet en tant que telle. Comme dit madame J., « *les aides ici, c’est un outil de travail. C’est autre chose qu’ils viennent chercher […].*».[[130]](#footnote-130) En effet, il n’y a pas forcément une demande explicite immédiatement formulée, en tant que telle.

En ce sens François CHOBEAUX fait remarquer qu’« il est alors souvent conclu, un peu rapidement, que ces jeunes-là n’ont pas de demandes… puisqu’ils ne viennent pas en formuler dans les formes attendues dans les lieux prévus pour cela. Il parle de la demande initiale comme « un préalable évident dans la logique de fonctionnement d’un service social classique, auquel les usagers s’adressent quand ils ont besoin de conseils ou d’aide. », mais en parlant de la méfiance « que nombre de jeunes en rupture éprouvent vis-à-vis des services éducatifs, sociaux et des professionnels qui y interviennent. », il met en exergue le fait que les jeunes ne sont pas en mesure de formuler une demande en adéquation avec les attendus des services dont ils ont besoins. Il parle de la « saturation par trop de répétitions, vis-à-vis des questionnaires techniques très vite, trop vite administrés par les professionnels. », qui ne permet plus d’entendre les demandes sous-jacentes et pressentes des jeunes adultes. Cette logique crée un sentiment d’insécurité relationnelle, qui fragilise les relations qui deviennent éphémères, « soumises aux aléas de vie du sujet. ». Et de poursuivre qu’à cela « à chaque changement, le sujet doit à nouveau « se raconter » et justifier sa demande pour chaque fois recommencer.[[131]](#footnote-131)

Zora vit cette situation. Elle dit « *qu’il y a de la méfiance, même envers nous.*». Et d’expliquer « *qu’en général dans les centres d’hébergement, il y a beaucoup de turn-over, ça met en difficulté l’équipe et ensuite les jeunes sont déstabilisés parce qu’il y a des repères qui se brisent* ».[[132]](#footnote-132)

Alors que les jeunes arrivent avec méfiance, comme dit Lucie, « les jeunes, aujourd’hui, ne font pas confiance à l’adulte. », tout l’enjeu est alors, pour les professionnels, d’établir un lien de confiance avec ces jeunes là. Mais comment établir cette confiance ? Monsieur P. explique qu’il ne suffit pas d’avoir de la compétence professionnelle, « *écoutez un jeune de 19 ans, c’est une posture, une écoute, un positionnement qui est différent que d’écoutez une personne de 30 ans.*». Il poursuit et m’explique qu’il est très important de parler « vrai » car les jeunes savent faire la différence, « *Quand vous êtes dans les non-dits et les sous-entendus, ils le savent. Alors, soit ils vont demander directement : « Qu’est ce que vous essayer de me dire », soit ils vous le font payer à un moment ou à un autre, soit ils sont dans la rupture avec vous.*».[[133]](#footnote-133)

De plus, un autre élément de la relation de confiance apparaît lorsque Monsieur M. dit se mettre à la disposition des jeunes, autant lors des entretiens avec les ASS qu’après leur départ du service social. « *Ma porte est toujours ouverte pour eux, ils en ont besoin. »* Il dit qu’il faut être stable et tenir parole pour maintenir la relation de confiance. [[134]](#footnote-134)

Ce dernier, utilise dans sa pratique les sept principes[[135]](#footnote-135) de la relation d’aide tels qu’ils ont été conceptualisés par Carl ROGERS, psychologue. En effet, il estimait « que dans la relation d’aide, la disponibilité devait être intégrale sans préjugés, ni *a priori* d’aucune sorte. ». Les règles qu’il stipule sont : « une attitude de non jugement, qui permet de tout recevoir et de tout accueillir ; une attitude de non directivité, c’est-à-dire qu’il n’y a rien de présupposé à chercher ou à vérifier ; une intention authentique de comprendre autrui dans sa propre langue ; un effort pour rester objectif tout au long de l’entretien ».[[136]](#footnote-136)

Cette idée de dualité, qui existe dans la relation de l’accompagnement social, monsieur P. pense que les professionnels, figure de l’adulte référent, mettent en œuvre un rapport de dominant-dominé. « *Il faut être clair, même si nous sommes respectueux et bienveillants, et ouvert d’esprit, à un moment nous sommes quand même pris dans ce que l’on pense être bien pour les jeunes.*». Il pense que dans ce travail on entrave la liberté de l’autre. De plus, il explique toute la complexité de la situation car il faut trouver des outils : « *C’est comment arrivé à ce que le jeune que l’on reçoit se sente objectivement plus acteur de son parcours et qu’il puisse co-construire plus facilement avec nous, sans avoir ce sentiment d’entrave de sa liberté*». [[137]](#footnote-137) Stéphanie et Yanis complètent et illustrent par le fait qu’ils n’ont pas de projet pour les jeunes, parlent plutôt d’objectifs à atteindre. « *Nous sommes dans une démarche de projet qui propose d’atteindre déjà des objectifs, les uns après les autres à leur rythme, on peut dire que nous sommes dans un projet à très long terme.*» Il s’agit bien là d’une projection mais, elle est le fait des professionnels et non des jeunes eux-mêmes.[[138]](#footnote-138)

A contrario, les professionnels portent un regard particulier sur la situation des jeunes adultes issus des parcours de l’ASE. Ils cumulent la vulnérabilité d’un parcours fait de ruptures et la fragilité de leur jeunesse. Madame J. explique que « *cela n’entrainera pas de changement dans la prise et change et dans l’accompagnement social, par contre, ce sont des jeunes qui vont nous mettre dans un accompagnement spécifique parce qu’ils ont d’autres demandes, c’est-à-dire que c’est une façon de se comporter qui passe par la demande* ». Elle explique que ces jeunes là, sont demandeurs d’un lien très fort qui crée une proximité, de par leur façon de faire lien dans l’instant présent, « *nous les recevons minimum une fois par semaine, voir deux fois et jusqu’à trois fois au moyen d’échanges téléphoniques* ».

Car fondamentalement, les jeunes ne manquent de rien, poursuit-elle : « *Dans le rien, je parle du matériel, c’est d’autre chose dont il s’agit*». Elle continue en expliquant que cela ne veut pas dire qu’il ne faut rien leur donner. Au contraire, « *le fait, de donner, c’est d’avoir eu une attention. C’est de rentrer dans un lien, c’est construire un lien* ».[[139]](#footnote-139)

En effet, ces jeunes se sont retrouvés à la rue en raison d’une rupture du lien. C’est donc la restauration de ce lien qu’ils viennent chercher. Mais de quel lien s’agit-il ? Madame J. disait qu’ils ont du réseau, des amis pour assurer leurs besoins matériels. Elle parle de la recherche d’un lien désintéressé. François CHOBEAUX parle de l’établissement « d’une relation humaine, de dépasser la seule empathie professionnelle souvent froide, au profit de l’établissement d’un lien plus chaleureux permettant aux jeunes de se sentir considérés d’abord comme des personnes ».[[140]](#footnote-140) Vadim illustre le fait qu’il est accueilli dans le centre d’hébergement et dit : « *je peux aussi dire, j’ai un lit, j’ai une couverture et j’ai à manger, mais je connais pas personne* ».[[141]](#footnote-141)

Dans le cadre de l’entretien, Vadim, il reprend plusieurs fois la notion de respect. Il m’explique que c’est très important pour lui. Il dit et dénonce le manque de considération qu’il estime nécessaire d’avoir de la part des autres personnes. « *La première chose, c’est avoir du respect, j’ai pas eu beaucoup de respect avec d’autres personnes ici au centre. Les résidents n’avaient pas de respect.*». Par ailleurs, je l’ai questionnée sur ce que représentait pour lui le « respect ». La barrière de la langue a peut-être faussé l’interprétation réciproque que nous pouvions avoir dans la traduction des mots et des notions, mais il en est resté là.

Selon Jean FURTOS, psychiatre, qui étudie les nouvelles causes des troubles de santé mentale chez les personnes, qu’il considère être d’origines sociales. Il dit que « notre époque est marquée par les effets psychosociaux de la mondialisation néolibérale, et ce partout dans le monde. D’après lui, elle produit une précarité qui se caractérise par une incertitude du lien social, d’abord constaté chez les plus pauvres […]. ». [[142]](#footnote-142)

Pour conclure, je reprends la parole de madame J. qui propose une analyse de ce qu’elle observe dans sa pratique de l’accompagnement de ces jeunes adultes et de leur jeunesse, en disant que « *l’absence du regard de la société sur ces jeunes là, est dommageable. Ils sont parfois exceptionnels, souvent très intelligents. Ceux que je reçois, ils avancent dans leur projet, même ceux qui sont très mal dans leur vie. Les jeunes vraiment font des choses, ils travaillent sur leur énergie, sont actifs même parfois hyper actifs, il faut les poser. Certains ont du mal à se mobiliser mais c’est pour d’autres raisons. Moi je ne suis pas inquiète du devenir de ces jeunes, ce qui m’inquiète c’est l’absence de devenir qu’on leur propose, car ces jeunes ont tout à fait les capacités*[[143]](#footnote-143)». Cette dimension de la relation d’aide entre les professionnels et ces jeunes adultes ne peut être envisagée sans prendre en considération leur mode d’appréhension de la vie, leur spontanéité au quotidien et de leur besoins, sans prendre en compte leur temporalité. Tout l’enjeu réside dans l’idée d’éviter un retour dans l’errance, voir la rue.

**II – LES DIFFERENTES TEMPORALITES**

Henri Bergson, philosophe, élargi l’idée de l’instant présent en instant-durée. Il « démontre que la durée vécue est conforme à l’expérience », en rapprochant la dimension qualitative de l’instant présent à une expérience réelle et une dimension hétérogène des instants présents dans une transformation progressive en durée ; l’instant-durée devenant créateur de renouveau et imprévisible. Caractérisé par l’expérience du présent, par la mémoire du passé et l’attente du futur, la temporalité se présente comme subjective, singulière et source de différences.[[144]](#footnote-144)

**1 – Le temps social**

Selon Norbert ELIAS, sociologue, « Comme bien d’autres commodités sociales, la détermination du temps n’a pu atteindre son niveau social actuel qu’à travers l’évolution qui s’est étalée sur des siècles en liaison réciproque avec la croissance de besoins sociaux spécifiques ». [[145]](#footnote-145) Le temps social a été définit selon « le fait que le temps est conçu, vécu et construit différemment selon les groupes, les sociétés et les cultures », mais également du fait que « le rapport qu’entretien chaque individu avec celui-ci au quotidien est caractérisé par des appartenances et influencé par des cadres sociaux. »[[146]](#footnote-146).

Au regard de la construction de la socialisation primaire et secondaire, définie dans la première partie, les cadres sociaux observés intègrent la dynamique temporelle du parcours de vie. Marc BESSIN, sociologue, évoque le « paradigme du parcours de vie qui est généralement définit par un ensemble d’approche multidisciplinaire, qui considère la vie humaine et son développement comme une totalité. Il s’agit d’interroger son organisation et son déroulement dans le temps, ses fondements biologiques, psychologiques, ainsi que son insertion sociétale et historique ».[[147]](#footnote-147)

Dès lors, tout ce qui attrait à l’organisation sociale, sociétale, économique et politique comprend sa temporalité propre. Les sociologues ont cherché à définir ces temps sociaux selon différents éléments. En effet, en dissociant les temps sociaux et les temps vécus, ils ont tentés « une synthèse entre les diverses approches et définit une temporalité sociale comme : « une catégorie collective intériorisée et objectivée. » [[148]](#footnote-148)

Pour Claude DUBAR, se référant à Norbert ELIAS et Daniel MERCURE définit cette temporalité comme, étant en surplomb, « s’impose plus ou moins aux individus comme une sorte de norme opératoire permettant la coordination des actions et la mesure de leur durée (Elias). Elle est caractérisée principalement par quatre dimensions combinant des rapports au temps et de *formes* et *régime* de temporalités (Mercure) : Un usage du temps chronologique saisi au moyen de budgets temps ; des manières de prendre conscience du temps physique à travers des formes de symbolisation et des discours ; des pratiques liées à différents domaines, de court ou de long terme ; des horizons temporels impliquant des relations à l’à-venir subi et au futur orienté […] selon la position sociales et la référence culturelles des personnes concernées ».[[149]](#footnote-149)

Par ailleurs, plus précisément, le déroulement du temps peut se définir autrement. En effet, « Dans nos société occidentales, le temps est conçu principalement comme linéaire, historique, marqué par un enchaînement d’événement unique et l’idée de projet […].
On retrouve une théorie ternaire des âges et l’existence de deux modèles : alternance et linéarité ».[[150]](#footnote-150) La société consumériste a provoqué une sensation d’accélération du temps, qui jumelée avec une injonction de consommer, a modifié les comportements des jeunes adultes, comme l’exprime fortement Lucie qui observe une jeunesse exigeante et volubile.

Elle pense que c’est la société actuelle qui fait que tout va à mille à l’heure, « *on a des infos balancées de partout, des tas de possibilités, on nous vend du rêve de partout. »* Et d’illustrer par le fait qu’il suffit de taper sur internet et tout semble facile d’accès, comme par exemple *« je veux partir à l’étranger » C’est simple il y a juste à faire cette démarche. Alors qu’en fait ce n’est pas du tout ça. C’est une illusion et malheureusement quand ils sont dans cette optique là, on a du mal à les faire raisonner et les mettre en garde de faire attention. Et malheureusement parfois si on essaie de trouver des petites choses pour les jeunes, ils sont tellement en décalage qu’ils ne tiennent pas dans longueur ».* Elle m’explique qu’ils ne tiennent pas dans les missions d’intérim avec qui nous travaillons en partenariat. « *Les agences nous font des mauvais retours des attitudes des jeunes et disent que nous n’avons pas de jeunes sérieux. Pourtant, nous avons des tas de missions à proposer seulement les jeunes au bout de deux semaines ils ne viennent plus et ne préviennent pas. Nous ne leur demandons pas de diplômes et de qualifications mais juste du savoir vivre, quoi !* ».[[151]](#footnote-151)

Carine questionne les freins de ces jeunes et la nécessité de les identifier, et de les reconnaître comme étant des freins structurels et pour lequel il faut plus de temps. Elle dit dans ce sens que *« pour certains, des difficultés personnelles empêchent cette projection dans l’avenir et donc de s’engager dans ce processus au cours duquel le jeune devrait gagner en indépendance. Est-ce pour autant que ce jeune-là n’a pas droit au temps dont il a besoin pour s’adapter aux multiples enjeux associés au passage à la vie adulte ? Le jeune devrait être preneur, responsable, volontaire et efficace tout en témoignant d’une trajectoire particulière marquée par des séparations, des conflits, une mauvaise estime de soi, un parcours scolaire parfois chaotique*».[[152]](#footnote-152)

Elle poursuit et reprend l’idée d’un décalage au-delà de la temporalité, qui se manifeste et nécessite d’être repris, c’est le décalage psychique, de tenir compte de ce travail psychique de la dépendance vers l’indépendance, de cette idée de passage, de processus, de transmission. *« Je suis très attachée à ça*». C’est en ce sens qu’elle parle d’activer un droit à l’expérience parce qu’elle pense que c’est en étant dans l’expérience, en les mettant dans cette possible expérience d’habitant, c’est en partant d’un habitat pour travailler qu’on peut les soutenir là dedans. « *Parce qu’ils font des expériences, ça marche, ça marche pas, on peut rectifier et chercher des appuis. A partir du moment où il y a de l’accompagnement et du temps, il n’y a pas de raison qu’ils ne s’en sortent pas. Après c’est vraiment une histoire de temps. Pour certains 21 ans c’est trop tôt, il faudrait que ça puisse durer encore un peu*». Elle parle d’un jeune qui a trouvé un boulot mi-septembre, puis « *nous avons attendu qu’il ai fini sa période d’essai pour chercher un hébergement. Et bien, l’inspectrice elle gueule ! Elle veut qu’on fasse tout de suite. Mais si le mec il perd son travail, nous on fait quoi. On veut consolider, on résiste à ce genre d’injonction* ».

Dans l’accompagnement social on ne mesure pourtant pas le temps dans l’urgence. Qui est pressé ? Le jeune pour obtenir une aide financière, le travailleur social pour mobiliser le jeune dans des démarches sur le long terme. La temporalité est subjective et les décalages de temps de chacun des acteurs peuvent faire passer à côté de l’essentiel.

**2 – La temporalité dans l’accompagnement social**

Daniel MERCURE, sociologue, définit les temporalités sociales comme étant « à la fois de mode d’activités dans le temps physique, des divers rapports aux autres temps et des constructions de pratiques et horizons temporels différents selon les groupes ou instances sociale ».[[153]](#footnote-153) A travers cette définition, il faut comprendre que les institutions sont soumises aux contraintes de temps. En effet, l’organisation institutionnelle, régie par un cadre légal, vit aux rythmes du cadre des normes instituées pour veiller au bon fonctionnement de la société.

C’est en ce sens que les projets des institutions, tels que le projet d’établissement, le projet de service, sont structurés par une contractualisation dans le sens où plusieurs acteurs et partenaires sont partis prenants. C’est la loi du 2 janvier 2002 codifié sous l’article L.331-8 du CASF[[154]](#footnote-154) qui stipule que « *pour chaque établissement ou service social ou médico-social, il est élaboré un projet d’établissement ou de service, qui définit ses objectifs, notamment en matière de coordination, de coopération et d’évaluation des activités des prestations, ainsi que ses modalités d’organisation et de fonctionnement.* […] »[[155]](#footnote-155). A l’obligation d’évaluation, s’ajoute celle de la rentabilité et de la question de l’efficience du fonctionnement et des dispositifs déployés, à des fins de contrôle de gestion.

Zora m’explique l’organisation du cadre de son intervention en introduisant l’identité institutionnelle de la structure, et précise : « *Nous, en tant qu’institution, les jeunes adultes signent un contrat de séjour et tous les six mois, on doit faire un projet personnalisé sur le plan de la santé, du travail, du logement, sur plan individuel aussi, les activités culturelles.*». Puis elle poursuit en m’expliquant que dans le cadre de la vie collective, outre la participation financière, que les jeunes vont devoir faire leur ménage et participer à la vie collective.[[156]](#footnote-156)

La question de la temporalité se pose dès l’arrivée. En effet, le temps d’entrée dans l’institution semble déjà poser un cadre spatio-temporel. Le cadre d’accueil permet à chacun de prendre le temps de l’acceptation et du premier accueil. En effet, Zora dit que le protocole d’accueil permet un temps de réflexion, « *on a un rendez-vous de pré-admission et après tout dépend de la situation, si c’est urgent, si le jeune est à la rue, s’il a un hébergement, on se laisse deux jours ou une semaine, que se soit pour lui s’il est d’accord pour venir et nous pour dire si on l’accepte ou pas. Après il y a une date d’emménagement et puis, on leur laisse encore, entre deux jours et une semaine pour se poser pour s’installer avant le premier entretien individuel avec un référent* ».Elle poursuit et dit que l’accompagnement social évolue, petit à petit, pour certains d’entre eux. « *Je pense que, pour eux, la question de la temporalité se pose*». Elle explicite la notion de temporalité et met en avant le fait qu’il y a des risques d’échec si l’on précipite les événements. Les risques sont que le jeune va de nouveau se retrouver dans le circuit du SIAO Urgence, *« ça ne va servir à rien d’aller trop vite. Et quand même, on est censé les voir une fois toutes les deux semaines, mais on essaie de les voir une fois par mois* ».[[157]](#footnote-157)

Il convient, en cela, de vraiment prendre en compte de la temporalité du jeune adulte, mais aussi du travailleur social. « *C’est aussi à nous, professionnel de les pousser un peu et de voir quand il faut arrêter* ». Elle parle du juste équilibre entre le temps du jeune et celui des attentes de l’institution à travers le projet co-construit.

En effet, d’après Sébastien CHARDIN, éducateur spécialisé, « ainsi soumis à des contraintes institutionnelles et à la « dictature » du projet, les travailleurs sociaux, afin de répondre de leur travail, tendent d’adapter le projet de la personne à un projet répondant aux objectifs chiffrables et temporel souhaité par les institutions ».[[158]](#footnote-158) De plus, Carine affirme et corrobore cette tension en expliquant que la hiérarchie leur met la pression, ce qui mécaniquement impose de penser la sortie dès l’arrivée. « *C'est-à-dire que dès qu’un jeune arrive, on pense déjà à une sortie, on projette sur du long terme*», dit-elle.

Madame J., parle de la rigueur que l’institution impose quant aux respects des règles de savoir-être. Il s’agit pour le jeune de respecter une démarche et démontrer leur motivation. « *Il faut venir, on est un peu loin de tout. Puis, il faut venir aux rendez-vous ; c’est cadré ; c’est une institution publique ; il y a les bureaux, des rendez-vous et il faut arriver à l’heure, même si on est quand même un peu souple.* », dit- elle et de préciser qu’elle essaye toujours de respecter au mieux le rythme du jeune.[[159]](#footnote-159)

Les missions locales sont partenaires avec le service social, chacun ayant définit la clé d’entrée du jeune et « *après, en fonction du premier qui intervient, on fait accompagner le jeune par l’un ou l’autre en fonction du bon moment* », explique monsieur A.

 Il parle du bon moment, et continue en expliquant que l’insertion professionnelle ce n’est pas le bon moment pour un jeune : « *Quand je dis que ce n’est pas le bon moment, cela ne veut pas dire que la personne n’est pas prête à travailler ou à s’engager dans un parcours professionnel, mais il y a tellement de chose à faire en même temps que s’engager dans quelque chose qui demande de se mobiliser, cela n’aura pas de sens ».* Il dit que les échéances rythment l’accompagnement qui renvoie à des objectifs et, de fait, à des engagements. Pour cela, « *nous prenons en compte la temporalité du jeune. S’il a des rendez-vous médicaux ou sociaux, on sait qu’il ne pourra pas être présent dans sur la longueur*».[[160]](#footnote-160)

Par ailleurs, les jeunes adultes qui, par des sentiments de méfiance et de manque de confiance en l’adulte, ne passent pas les portent des services sociaux, fréquentent les services d’accueils associatifs. François CHOBEAUX explique « qu’ils sont présents dans d’autres lieux où le social agit : structures d’accueil d’urgence et d’aide ponctuelle, accueils de jour, relation avec des équipes de rue. Et pourtant, même quand la rencontre se fait dans la rue avec les membres d’équipes mobiles, ils rejettent rarement l’offre de parole et d’échange ».[[161]](#footnote-161)

Stéphanie et Yanis confirment et corroborent cet aspect de l’accueil de jour. Ils m’expliquent leurs approches avec ces jeunes. Ils parlent d’un plan d’action et non de projet. En effet, au début, il s’agit progressivement de les conduire vers l’âge adulte et de les responsabiliser. Pour ce faire, la première étape nécessaire, « *c’est de réussir à ce qu’il nous fasse confiance, de créer du lien, et qu’ils acceptent ne serait-ce que d’aller voir un médecin pour certains ou d’accepter de changer de fringues, de prendre une douche pour d’autres*».

Ce public de jeune à la rue depuis longtemps ne fonctionne que sur l’immédiateté, « *c'est-à-dire si maintenant ils ont envie d’un truc, c’est maintenant, et ils n’ont pas cette notion de temps. Si on leur dit dans six mois, ça veut absolument rien dire pour eux* ».

Ils expriment le fait qu’il ne voit pas l’avenir. Ils voient le présent et les capacités actuelles du jeune, « *nous on n’a pas de fin d’accompagnement, on n’a pas de contrat, on n’a pas d’objectif, en fait, on s’adapte à chaque compétence, à chaque capacité des gars* ».[[162]](#footnote-162)

Stéphanie m’explique qu’« *on peut faire des petites choses dans l’accompagnement, vu qu’ils n’ont pas d’accès internet, ni tout ça, on peut, par exemple, chercher pour eux, avec eux, des formations dans le domaine qu’ils veulent, commencer à leur dire d’aller vers pôle emploi. Il y en a un qui est allé faire son dossier de domiciliation, pour nous c’était la danse de la joie. Jamais on aurait pensé qu’il serait capable de la faire.* » Il l’a fait. Stéphanie m’explique que la finalité, c’est le logement ou du moins, vers une orientation pour aller vers le logement.[[163]](#footnote-163)

De confirmer le fait qu’il s’agisse avant tout d’une reconstruction dans le lien social, sans sous-entendus, sans préjugés, sans jugement, sans empathie. François CHOBEAUX, valide le fait que la rue ou lieux d’accueil, « on constate que, peu à peu, une demande émerge parce que le processus est tout autre que dans le cas d’une demande formulée dans les normes au service *ad hoc*. Ici il aura fallu passer par l’établissement d’une relation humaine.»[[164]](#footnote-164)

**3 – La temporalité au jour le jour des jeunes adultes en errance**

Le jeune adulte qui commence à formuler des projets de vie, commence à écrire son histoire biographique. En attendant, monsieur M. m’explique que les jeunes qui vivent l’instant présent de la rue ne peuvent faire de projet dans un mode de survie au jour le jour.[[165]](#footnote-165)

Monsieur P. affirme qu’il y a peu de jeune adulte en errance de rue qui arrive au centre d’hébergement. « *On ne reçoit pas beaucoup de jeunes qui viennent directement de la rue, on en a eu qui avaient deux ou trois ans de rue derrière eux. Honnêtement, très, très, très compliqué* ». Il poursuit en expliquant pourquoi : « *ce qui est très compliqué, c’est ce qu’on leur propose comme modèle de société, c'est-à-dire notre exigence, ce qu’on veut mettre en place pour eux, ils ne se rendent pas compte du gain de liberté qu’ils peuvent avoir, c'est-à-dire qu’ils vont avoir plus de liberté de penser, d’agir. Eux ils voient la perte de liberté qu’ils vont avoir par rapport à celles qu’ils avaient en étant dans la rue pour ceux qui se sont vraiment approprier les codes de la rue* ».[[166]](#footnote-166)

Il existe une rupture avec le passé. Tous les jeunes adultes que j’ai rencontré que ce soit dans le cadre de ma recherche ou dans des échanges formels ou informels de la rue, racontent volontiers leur quotidien du présent. Ils évoquent leurs projets ou pas et leurs besoins avec véhémence. Ils élucubrent des tas d’envies qu’ils pourraient voir se transformer en projet, comme rencontrer une femme et de se marier. Et parfois, il y a une projection idéalisée.

Il y a par contre un temps avec lequel on ne discute pas, c’est le temps passé qui renvoie à des souffrances, des traumatismes et un contexte de vie familiale inexprimé et inexprimable. Monsieur P. confirme que « *tous ne parlent pas de leur passé facilement, ceux qui en parlent très, très facilement, c’est souvent l’arbre qui cache la forêt* ».

De plus, il m’affirme que pour lui, le vrai échec lorsqu’un jeune part d’ici, c’est qu’il parte d’ici sans qu’on ait pu lui dire certaines choses, sans qu’on ait pu leur donner la possibilité de se penser autrement. « *Ça ce sont des vrais échecs clairement, parce que idéalement ils pourront en faire quelque chose, et certains en font quelque chose. On laisse la porte ouverte surtout pour des jeunes où il y a eu un vrai investissement, car symboliquement, qu’il n’y a pas d’abandon, il n’y a pas de ruptures. Nos portes restent ouvertes, avec une suite de l’accompagnement dans le temps pour pérenniser ce lien de confiance* ».[[167]](#footnote-167)

Carine présente la réalité du temps de la personne par le fait que l’âge symbolique de la majorité des 18 ans est un marqueur, un indicateur qui jalonne la voie vers l’âge adulte. « *Ce parcours détermine une direction, un objectif à atteindre. Au cours de ce cheminement vont se succéder des étapes dans le temps réel et dans un temps psychique, des étapes dont la durée ne serait être quantifiable et mesurable tant elle est singulière à chacun*».[[168]](#footnote-168)

Par ailleurs, madame J. explique un contexte d’accueil privilégié, dans un petit service, ce qui lui donne une dimension qu’elle reconnaît « *plutôt familiale*» par rapport à d’autres services sociaux, notamment celui qui va prendre en charge ces jeunes adultes dès leur 25 ans. Ce service social spécialisé pour les adultes, qui va prendre le relais est une énorme structure et les accueils se font sur rendez-vous parfois avec plusieurs mois d’attente et le temps imparti est réduit autant dans les entretiens que dans les accompagnements. « *Ici, nous recevons les jeunes très souvent, sans rendez-vous, et nous sommes très disponibles*». Elle explique le fait d’accepter que les jeunes soient de passage et puissent être reçu immédiatement en fonction de ces rendez-vous à elle. Certains ont des choses à dire à un moment donné et n’ont pas d’autres objectifs d’aller au bout de leur idée dans l’instant présent. Elle poursuit en disant qu’il lui semble ne pas être certaine que les jeunes en soient très conscients. « *Il me semble que pour ces jeunes, nous avons du temps pour eux, une disponibilité et une qualité d’écoute que plus beaucoup de service ne peuvent offrir* ».[[169]](#footnote-169) La compréhension et la conscientisation des évènements et passage dans les étapes de la construction de l’individu peuvent être progressive, stagner ou ralenti par des paramètres extérieurs à la personne.

Ce temps de la personne peut se traduire par le décalage qui existe entre la perception que le jeune a de lui en tant que personne adulte mature et la réalité affective de son âge réel. Vadim m’explique que son existence a été dure : il a travaillé dès l’âge de 6 ans la terre avec ses parents, de 15 à 20 ans en tant qu’employé avant de partir suite au conflit dans son pays. Il continue en disant qu’il s’est construit seul et qu’aujourd’hui, « *je considère que j’ai le cœur d’un bébé mais que j’ai l’impression d’avoir 40 ans*».[[170]](#footnote-170)

En guise de conclusion je reprends les propos de Carine pour qui « *La jeunesse est un temps d’apprentissage, d’expérimentation et d’exercice citoyen. Les besoins des jeunes majeurs [*et l’ensemble des jeunes en errance*] ne se situent pas seulement dans le domaine de l’insertion professionnelle, course incessante vers une productivité dont l’inadéquation entre les moyens et les besoins sont flagrants. Ils ont principalement besoin d’un étayage contenant pour accéder à une vie de jeune adulte. Parce qu’ils sont les citoyens de demain, c’est bien de la responsabilité des politiques sociales, des professionnels et des citoyens de protéger, renforcer, consolider ses futurs adultes, c'est-à-dire de les accompagner dans ce passage de la dépendance vers l’indépendance ».* Elle pense que la construction psychique peut évoluer de façon positive, *« je crois beaucoup aux valeurs d’attachement quelque soit l’âge, je crois beaucoup à la rencontre* ».*[[171]](#footnote-171)*

**PROBLEMATIQUE**

**I - PROBLEMATISATION**

Ma question de départ était :

**Dans quelle mesure les jeunes adultes de 18 à 30 ans en errance peuvent-ils élaborer un projet alors qu’ils semblent vivre une dynamique de vie au jour le jour ?**

Au travers de ma recherche, j’ai pu comprendre que le jeune adulte est à considérer dans un « entre-deux identitaire »[[172]](#footnote-172), jeune et adulte, selon un processus de maturation singulier et propre à une biographie et une trajectoire individuelle. Ce processus se met en œuvre dans des espaces de socialisation où se construisent les identités individuelles et collectives. En mouvement, ces identités sont aussi liées à une réalité sociale, économique et politique déterminante.

J’ai repéré que la jeunesse, construction sociale, s’allonge dans le temps, se cherche, pour former aujourd’hui un groupe hétérogène difficilement saisissable pour permettre une politique unique. C’est pourquoi il est bien souvent évoqué « jeunesses » au pluriel. De même, il est question de politiques interministérielles, il existe différentes politiques publiques et sociales catégorielles qui se mobilisent par l’octroi d’aides ponctuelles ou de dispositifs associés. Elles observent le passage de statut en statut dans les différentes temporalités des jeunes vers l’âge adulte.

 Par ailleurs, ma recherche m’a permis de découvrir que l’errance des jeunes, devenu un fait social, est un phénomène qui préoccupe. En effet, depuis 25 ans, les politiques, les sociologues et les professionnels sociaux et médico-sociaux observent la croissance du phénomène des jeunes adultes en situation d’errance, accéléré ces dernières années par l’arrivée des jeunes migrants. Si le phénomène n’est pas nouveau, néanmoins, catégoriser les jeunes en errance est délicat. Il s’agirait de reconnaître une typologie vaste et complexe de situations, du fait même de jeunesses insaisissables en quête d’autonomie, difficilement quantifiable.

 J’ai pu saisir le point de vue des professionnels pour qui les jeunes identifiés comme étant en situation d’errance sont dans une phase de recherche identitaire, freinée par un passé jonché de pressions et ruptures principalement familiales et culturelles, qui occasionnent des risques d’errance. D’âge en âge, ils seraient tentés de reproduire des mises en échec et de les justifier par l’affranchissement des contraintes sociales normées de la société. Bien souvent, il en résulte une rupture du lien, justifiée par la revendication assumée de ne pas avoir besoin des autres pour exister. Les jeunes en errance rejetteraient la norme sociale dans laquelle ils ne se reconnaissent pas.

J’ai effectivement pu constater qu’ils expriment une méfiance envers les adultes et les institutions en tout genre, refusant d’un côté d’être comme « tout le monde » et de l’autre d’être identifiés comme des marginaux sans domicile fixe dans le sens dur du terme.

Sur la dimension du projet, j’ai repéré que les jeunes rencontrés ont tous un projet à court, moyen ou long terme. Décliné en objectif à atteindre, de soigner leur apparence à envisager de fonder une famille, avec leurs propres temporalités et l’espoir d’y arriver malgré des difficultés sociales, économiques et psychologiques rencontrées. De même, il ressort que lorsqu’ils arrivent en institution, ils ont tous un projet de construction d’autonomie et d’indépendance : travailler, avoir un logement, donc d’entrer dans une forme de « normalisation ».

Toutefois, l’analyse que j’ai porté a fait émerger le fait que la mise en œuvre d’un projet d’insertion peut être compromise, voir mise en échec, d’une part selon les freins et les limites du jeune adulte en errance, et d’autre part, au regard de l’exigence des contraintes des dispositifs et du projet d’inclusion sociale dans l’accompagnement au sein des institutions.

En effet, les différentes temporalités, celles des jeunes adultes en errance et celles des institutions ne s’articulent pas toujours. La temporalité des jeunes adultes en errance, dont les processus de socialisation successifs peuvent ne pas être toujours linéaires et nécessitent de vivre certaines étapes plus longtemps[[173]](#footnote-173), peut venir en opposition avec la temporalité des institutions qui évaluent des résultats pour mesurer l’efficience des dispositifs à des fins de gestion. Il apparaît en effet que les travailleurs sociaux sont confrontés à la dissonance entre ces différentes temporalités. De fait, démunis face à des jeunes adultes en situation d’errance, méfiants et prompts à la rupture, comment restaurer la relation de confiance et les liens entre les professionnels et les jeunes ?

Aussi, je propose la question de recherche suivante :

**Alors que l’accompagnement social proposé aux jeunes adultes en situation d’errance s’inscrit dans une temporalité de projet : se projeter dans le futur, avec une visée d’inclusion sociale, ces jeunes adultes se construisent d’une part dans le rejet de cette « normalisation » et d’autre part dans une temporalité du présent : vivre au jour le jour, dans quel mesure l’accompagnement social peut s’organiser dans une recherche de concordance des temporalités ?**

**II - HYPOTHESES**

Je pose une première hypothèse : l’accompagnement social peut s’organiser dans une recherche d’une concordance des différentes temporalités par une reconnaissance du temps existentiel, expérientiel (temps du jeune adulte en situation d’errance) et du temps opératoire, de l’action (temps de l’institution, du dispositif)[[174]](#footnote-174).

Je fais une seconde hypothèse : il existe une dissonance entre l’accompagnement social et les besoins d’autonomie et d’indépendance du jeune. Cet accompagnement est à envisager comme une relation de juste proximité spécifiquement avec ce public.[[175]](#footnote-175)

**III - PROTOCOLE DE RECHERCHE**

Pour vérifier mes hypothèses et apporter des éléments de réponses à ma question de recherche, j’envisage de faire des recherches théoriques pour approfondir les concepts de distanciation, de proximité et d’engagement, ainsi que d’approfondir les notions de projets, de normes sociales et de normalisation, la notion de lien social et d’instauration de la relation de confiance, les notions d’autonomie et d’indépendance, et enfin les différentes formes de temporalités : sociales, individuelles et collectives dans l’institution et dans la rue.

Pour ce faire, j’organise un programme de lecture d’ouvrages, de rapports, d’enquêtes dans les champs disciplinaires suivants : sociologique, politiques sociales, psychologique, ontologique et philosophique.

J’organise un programme d’entretiens avec des professionnels du secteur social et médico-social, des acteurs associatifs de terrain, tels que les associations bénévoles qui interviennent auprès des personnes à la rue, les associations de jeunesse et d’éducation populaire qui mènent des actions sur la question de la jeunesse. Pour ce faire, j’utiliserai un guide d’entretien semi directif.

A travers ces entretiens, je cherche à comprendre comment chacun fonctionne dans sa propre temporalité. C’est d’une part : Quelles représentations les professionnels ont de ces jeunes adultes de 18 à 30 ans et de l’errance de ce public. D’autre part : Quel rapport au temps, ont-ils dans l’accompagnement social et dans la relation avec ce public de jeunes adultes.

 Ces rencontres me permettront également d’entrer en relation avec le public. Au vu des difficultés parfois rencontrées pour prendre contact avec les jeunes en situation d’errance, au sein des structures, comme à la rue, je pense nécessaire de passer par des relais de professionnels et de bénévoles, ce qui me permettra de faire ces rencontres.

Je projette d’établir un échantillon représentatif du public : tranche d’âge 18/30 ans, des jeunes hommes, une partie de l’échantillon sera sur l’Ile-de-France et une partie sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, en m’appuyant sur les professionnels rencontrés lors du séminaire à Grenoble, ainsi que sur le réseau « Jeune en errance » du CEMEA, afin de croisées les données.

Dans mon échantillon, je prévois de faire des entretiens avec des jeunes adultes de 18 à 30 ans au sein des institutions, mais également avec des jeunes à la rue.

Une fois l’échantillon constitué, j’organiserai des entretiens à partir d’un guide d’entretien. Je solliciterai des jeunes pour des récits de vie sur la base du volontariat. En fonction de la faisabilité, il pourrait être intéressant de faire des entretiens collectifs sous la forme d’un focus groupe. Il s’agirait de proposer des échanges sur des thématiques avec pour but de récolter des données en donnant la parole aux jeunes volontaires au sein du groupe.

J’utiliserai des outils de recherche tels que l’observation, notamment l’observation participante dans les structures, dans la rue et au sein des associations.

L’objectif étant de confirmer ou d’infirmer mes hypothèses, l’ensemble des données récoltées, tant théoriques qu’empiriques, fera l’objet d’un rapport écrit de la démarche, et ainsi d’analyser et de croiser des résultats entre eux.

**CONCLUSION**

Ce travail d’initiation à la recherche en travail social m’a permis d’approfondir une question sociale. Il m’a permis d’élaborer une réflexion et de développer des axes de recherches par des questionnements, des observations, des rencontres et la mise en pratique d’une méthodologie de recherche.

Cette initiation à la recherche m’a permis de me questionner et d’approfondir des concepts et des notions théorisés par la sociologie, la psychologie, l’histoire et dans le cadre de recherche en travail social. Toutefois, j’ai trouvé intéressant d’introduire la dimension philosophique comme le pendant d’une réflexion disciplinaire parfois trop autocentrée.

Cette recherche m’a également permis d’étudier un public, de pousser ma réflexion et de la partager avec des professionnels, et ainsi, de confronter mes représentations aux principes des différentes réalités.

 Je me suis investie dans ce travail de recherche avec une dynamique de réflexion arborescente, qui a suscité des questionnements à chaque étape et permis une distanciation par rapport à mes représentations. J’ai pu m’approprier des outils de recherche et apprécier les éléments récoltés afin de développer une analyse à la confrontation des différentes données théoriques et empiriques. J’ai assuré une veille documentaire professionnelle qui a continué d’alimenter ma réflexion et, progressivement organiser ma pensée autour du sujet. Ce qui m’a obligé à rester centrée sur mon sujet de recherche. Pour ce faire, j’ai identifié une large diversité de supports théoriques qui a agrémentée et affinée mes connaissances sur le sujet, des différents cadres d’interventions et ainsi des dispositifs existants.

 J’ai néanmoins été confrontée à des écueils organisationnels et méthodologiques, notamment par une abondance des lectures qui m’ont parfois écarté de mon sujet de recherche. J’ai créé des outils de planification et de repérage afin de mettre en place une démarche d’organisation et ainsi, de pouvoir me réajuster.

 Des paramètres m’ont imposé de m’adapter, d’être patiente et stratégique tout en gardant la pugnacité nécessaire pour rencontrer des professionnels identifiés qui ajournaient les rendez-vous fixés. J’ai su recueillir, classer et analyser les données récoltées selon les différentes dimensions et champs disciplinaires.

 J’ai questionné l’équilibre à trouver entre la distanciation et la proximité avec le public et par là, j’ai adopté une posture de chercheure, ce qui m’a permis de prendre de la distance et de faire évoluer mes représentations du public en contextualisant.

 Ce travail m’a permis d’adapter ma communication orale dans le cadre des entretiens mais également en amont dans l’utilisation d’outils variés, tel que les mails, le téléphone ou d’évaluer la nécessité d’un déplacement pour rencontrer les professionnels. J’ai pu développer une communication écrite lors des retranscriptions d’entretiens et ainsi synthétiser des données récoltées. J’ai veillé à toujours identifier les auteurs et respecter le travail d’autrui en l’incluant en note de bas de page et ainsi de respecter le cadre méthodologique du travail d’initiation à la recherche.

Je me suis enrichie des échanges avec d’autres professionnels et ainsi j’ai pu créer un réseau professionnel autours des problématiques de lutte contre l’exclusion, de l’immigration, le logement, l’hébergement, la précarité, de l’urgence et de veille sociale.

Le croisement de la théorie et des données du terrain m’a permis d’observer plus finement des problématiques des jeunes adultes en situation d’errance. Je me suis pleinement identifiée à l’apprentie chercheure et à la démarche de recherche. Je me suis vu évoluer dans mon travail de recherche et su développer une expertise.

Enfin, le travail de rédaction a été formateur et intellectuellement très riche. A la fois, source de frustration dans les choix à faire, dans le travail de réorganisation des données choisies, et sources de satisfaction dans les rencontres et réalisation du travail.

**BIBLIOGRAPHIE**

**OUVRAGES :**

• BADIOU A., (2016), *La vrai vie*, Edition Fayard,117 p.

• BOUTINET J.-P., (2016), *Psychologie des conduites à projet*, Paris, PUF, 127 p.

• CASTEL R. (2013), *La montée des incertitudes*, Editions du Seuil, Point, 448 p.

• CHOBEAUX F. (2011), *Les nomades du vide. Des jeunes en errance, de squats en festival, de gares en lieux d’accueil*, Paris, Editions La découverte, 148 p.

• CHOBEAUX F. (2016), *Intervenir auprès des jeunes en errance*, Paris,
Editions La découverte Alternative sociale, 132 p.

• DAMON J. (2014), *L’exclusion*, Paris, PUF, 123 p.

• DARMON M., (2016), *La socialisation*, Paris, Edition Armand Colin, 126 p.

• DEQUIRE A.-F. et JOVELIN E.., (2004), *La jeunesse en errance face aux dispositifs d’accompagnement*, Paris, Presses de L’EHESS Politiques et interventions sociales, 162 p.

• DUBAR C. (2000), *La Socialisation, construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Edition Armand Colin Collection U Sociologie, 5è édition 2015, 236 p.

• ELIAS N., (2014), *Du temps*, Editions Pluriel, 127 p.

• GALAND O. (2009), *Les jeunes*, Paris,
7è Edition La Découverte collection repères Sociologie, 110 p.

• GUILLOU J. (2015), *Les jeunes sans domicile fixe et la rue ou « au bout d’être énervé »,* Edition l’Harmattan collection Logiques Sociales, 132 p.

• LE REST P. (2015), *L’errance des jeunes adultes, causes, effets, perspectives, Paris,* Edition l’Harmattan collection Educateurs et Préventions, 224 p.

• MAUGER G. (2015), *Âges et générations*, Paris,
Edition La Découverte collection repères Sociologie, 110 p.

• MAURIN L., (2009), *Déchiffrer la société française*, Edition La Découverte, 357 p.

• PAUGAM S. (2014), *Le lien social*, Paris, PUF, 122 p.

• PAUGAM S. (2010), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, PUF, 127 p.

• PUGEAULT-CICCHELLI C., CICCHELLI V. et RAGI T., (2004),
*Ce que nous savons des jeunes*, Paris, Edition PUF Sciences sociales et sociétés, 228 p.

• TISON B., (2013), *L’entretien psychologique, fondements modalités*, Paris, Chroniques Sociales, 141 p.

**DICTIONNAIRES :**

• BARREYRE J.-Y. et BOUQUET B. (dir.) (2008), *Nouveau Dictionnaire critique d’Action Sociale,* Paris, Bayard Travail social, 637 p.

• Dictionnaire HACHETTE (2009), Paris, Edition Hachette, 1812 p.

• LAROUSSE, Dictionnaire site : http://www.larousse.fr

**RAPPORTS :**

• PATTEGAY P., (2001), *L’actuelle construction, en France, du problème
des jeunes en errance*. Analyse critique d’une catégorie d’action publique,
Déviance et Société, vol.25, 257 à 277 p., site : http://www.cairn.info

• CHOBEAUX F., AUBERTIN M.-X., (2001), *Jeunes en errance et addictions*,
Direction Générale de la Santé, CEMEA, 110 p., site : http://jeunes-en-errance.cemea.asso.fr

• Etats Généraux de la FNARS (2006), *Les jeunes en errance sociale*,
Le livre blanc, 8 p., p. 43 à 50, site : [http://www.fnars.org](http://www.fnars.org/images/stories/migration/1345_livre_blanc_-_les_jeunes_en_errance_sociale.pdf)

• MARIE E. (Coord.), (2015), *La protection sociale des jeunes de 16 à 29 ans*,
Rapport de l’Inspection Général des Affaires Sociales, Edition La Documentation Française, 445 p., Disponible à l’adresse du site : http://www.igas.gouv.fr/

• JAUNEAU Y., (2007), *L’indépendance des jeunes adultes :
chômeurs et inactifs cumulent les difficultés*, Etude INSEE Première, n°1156, 4 p.,
Disponible à l’adresse du site : http://www.insee.fr/

• BRIANT P., DONZEAU N., (2011), *Être sans domicile, avoir des conditions de logement difficiles. La situation dans les années 2000*, Etude INSEE Première, n°1330.
Disponible à l’adresse du site : http://www.insee.fr/

• ANESM, Agence nationale de l’évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux, (2009), Publication des bonnes pratiques

**SITOGRAPHIES :**

• Collectif INSEE et INED, 2013, *Hébergement des sans-domiciles en 2012,*
site :<http://www.insee.fr/>

• DOUVILLE O., Conférence du 6 juin 2016, *Comment accueillir l’errance ?*,
Séminaire Emergences de l’Université, Vidéo sur site : http://www.Youtube.fr

• MARTINOT B., *Notre jeunesse est un trésor,* Région Auvergne-Rhône-Alpes,
article du 23 mai 2016, La Tribune, http://acteursdeleconomie.latribune.fr.

• Observatoire des inégalités, <http://www.inegalites.fr>

**ARTICLES :**

• BESSIN M., (2009), *Parcours de vie et temporalités biographiques : quelques éléments de problématique*, Informations sociales, vol. 156, n°6, pp. 12-21, Site : http//www.cairn.info/

• BOURDIEU P., (1978), *Les jeunes et le premier emploi*, Paris, Association des Ages, Entretien avec Anne-Marie METAILIE.

• CHARDIN S., (2016), *Errance institutionnelle, SDF et Grand Exclu*, Paris, Le Sociographe, Champs Social Editions, n°53.

• CICCHELLI V. (2001), *Les jeunes adultes comme objet théorique*,
Recherches et Prévisions n°65.

• CHOBEAUX F.,(2016), *De qui parle t-on ?*, Le revue de l’atelier, Jeunes en errance,
Samu Social, n°9, 24 p.

• CHOBEAUX F., (2011), *Jeunes en errance et accompagnement social*, Journal des anthropologues [En ligne], Hors-série | 2011, mis en ligne le 09 mars 2015, consulté le 08 mai 2017, site : <http://jda.revues.org>

• COSTALAT-FOUNEAU A.-M., (2008), *Identité, action et subjectivité. Le sentiment de capacité comme un régulateur des phases identitaires*, Connexions, n° 89, p. 63-74,
site : http://www.cairn.info/

• DEQUIRE A.-F. et JOVELIN E. (2007), *Quel avenir pour les jeunes en errance ?,
Empan n°68, p.63-69*

• DUBAR C., (2014), *Du temps aux temporalités : pour une conceptualisation multidisciplinaire*, Temporalités, Revue de sciences sociales et humaines [en ligne], 20 | 2014, Site : <http://temporalites.revues.org>

• ELTCHANINOFF M., (2016), *A la recherche de la durée*,
Philosophie Magazine, N°101, p. 52-55

• FURTOS J., (2013), *Edito La mondialisation est une déterminant social de la santé mental*, Rhizome, n°43, p.1/3

• FNARS, (2006), *Les jeunes en errance sociale*, Livre blanc.

• LOUE T. (2008), *Les temporalités dans les sciences sociales*, Temporalités Revue de sciences sociales et humaine, Texte intégral n°8.

• Selon la distinction de la temporalité proposée par Gaston Berger (philosophe), citée dans DUMÉRY, « TEMPORALITÉ  », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 7 mai 2017, site : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/temporalite>

• MARCELLI D. (2016), *Lorsque aucune reconnaissance n’existe, l’adolescent va vers la destruction,* magazine Actualité Sociale Hebdomadaire, n°2974 du 9 septembre 2016.

• MOLIERE E., (2001), *Emploi-jeune : l'inconfortable « entre-deux identitaire »*, *Champ psychosomatique*, vol. no 21, no. 1, 2001, pp. 105-118. Site : http//www.cairn.info

**ANNEXES**

Annexe 1 : Tableau d’entretiens avec des professionnels I

Annexe 2 : Tableau d’entretiens avec les jeunes adultes III

Annexe 3 : Guide d’entretien semi directif à destination des professionnels IV

Annexe 4 : Guide d’entretien semi directif à destination des jeunes adultes V

Annexe n°1

**Tableau entretiens avec les professionnels**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Professionnels** | **Age** | **Cadre d’entretien** | **Objectif de l’entretien** |
| **Entretiens préparatoires** |
| EducatriceSpécialisée et Conseillère en économie sociale et familiale | 6 anset2 ans | Entretien en binôme en CHRS - Non enregistréPrise de note1 heure | Définition d’un jeune et d’un jeune adulte. Définition du sujet |
| CoordinateursSIAO insertion | Nonrenseigné | Entretien SIAONon enregistréPrise de notes2 heures | Présentation du SIAO et orientation. Spécificités du public des jeunes. |
| PsychologueClinicien1er entretienMonsieur M. | 12 ans | Entretien au service social2 heures Enregistrées  | Définition d’une jeunesse en errance et en rupture de lien social |
| **Entretiens exploratoires** |
| PsychologueClinicien2ème entretienMonsieur M. | 12 ans | Entretien au service social2 heures Enregistrées | Définition du projet : comprendre la réalité du jeune. |
| Stéphanie Assistante de service socialet Yanis éducateurspécialisé | 2 ans et10 ans | Equipe mobile de rueEntretien à l’accueil de jour.2 heures Enregistrées | Comprendre l’errance des jeunes, les causes et conséquences. Interroger la notion de projet et l’intervention |
| Responsable mission localeAssistant social | Nonrenseigné | Relais Accompagnement Jeunesse (RAJ)Entretien séminaires1 heures Enregistrée | Accompagnement social de jeunes et leur projet. Quelles les temporalités ? |
| EducatriceSpécialisée | 6 ans | Entretien séminaires1h30 enregistréeCentre d’hébergement réinsertion social expérimental | Accueil des jeunes errants avec leurs chiens.Accompagnement social des jeunes et leur projet. Quelles les temporalités ? |
| Assistante de service social Madame J. | 8 ans | Entretien service social1h20 enregistrée | Accompagnement social des jeunes et leur projet. Quelles les temporalités ? |
| Lucie, animatrice du service jeunesse de la ville | 2 ans | Point information jeunesseEntretien PIJ1h15 enregistrée | Orientation des jeunes.Quels projets ?Quelles temporalités ?Qui sont ces jeunes ? |
| CarineEducatrice Spécialisée | 27 ans | Service jeune majeurEntretien extérieur1h30 Enregistrée | Accompagnement socialQuels projets ?Quelles temporalités ?Quels devenir ? |
| ResponsableMonsieur A. | 15 ansConseiller 5 ans responsable | Entretien à la Mission locale2h enregistrées | Accompagnement socialQuels projets ?Quelles temporalités ?Quelle insertion ? |
| ConsultantEn préventionMédiationNomade | 15 ans | Médiation nomadeEntretien + soirée médiation1h enregistrée | Comprendre les jeunes des quartiers. Quels projets pour ces jeunes ?  |
| SociologueTravailleur socialAnimateur réseauxF.CHOBEAUX | 30 ansDepuis les années 1990 | Entretien au CEMEA1 heure enregistrée |  |
| CHS |  | Réunion de résident | Contact avec les jeunes |
| Zoraassistantes de service social  | 1 ans | Entretien CHRS1 heure enregistréeCentre d’hébergement de stabilisation 18 à 30 ans. | Accompagnement socialQuels projets ?Quelles temporalités ?Quelle insertion ? |
| AlexEducatrice spécialisée | Nonrenseigné | Entretien CHRS1 heure enregistréeCentre d’hébergement de stabilisation 18 à 30 ans. | Accompagnement socialQuels projets ?Quelles temporalités ?Quelle insertion ? |
| Monsieur P.Psychologue | Nonrenseigné | Entretien1 heure enregistré Centre d’hébergement de réinsertion sociale | Accompagnement social de jeunes et leur projet. Quelles les temporalités ? |

Annexe n°2

**Tableau entretiens avec les jeunes adultes**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Professionnels** | **Age** | **Cadre d’entretien** | **Objectif de l’entretien** |
| **Entretiens préparatoires** |
| D. | 22 ans | Entretien : Centre d’hébergement d’urgence | Comprendre la motivation du jeune |
| A. | 27 ans | Entretien : Centre d’hébergement d’urgence | Comprendre les risques d’une mise en échec |
| B. | 25 ans | Entretien : Centre d’hébergement d’urgence | Comprendre la motivation du jeune |
| **Entretiens exploratoires** |
| Jean,Français | 27 ans | Vit sous tente avec ses chiensEntretien à la rueMission associationdu Lien social | Comprendre le regard de l’errance, le contexte d’existence, le projet des jeunes et leur temporalité |
| Théo,Français | 20 ans | Vit dans les boisEntretien à la rueRencontre spontanée | Comprendre le regard de l’errance, le contexte d’existence, le projet des jeunes et leur temporalité |
| Nohan,Roumain | 23 ans | Vit à la rue avec son chienEntretien à la rueRencontre spontanée | Comprendre le regard de l’errance, le contexte d’existence, le projet des jeunes et leur temporalité |
| Vadim,Ukrainien | 23 ans | Hébergé au centre d’hébergement de stabilisationEntretien 1 heure enregistrée | Comprendre le regard de l’errance, le contexte d’existence, le projet des jeunes et leur temporalité |
| Babou,Guinéen | 27 ans | Hébergé au centre d’hébergement de stabilisationEntretien 1 heure enregistrée | Comprendre le regard de l’errance, le contexte d’existence, le projet des jeunes et leur temporalité |

Annexe n°3

**GUIDE D’ENTRETIEN SEMI DIRECTIF**

**A destination des professionnels (les)**

Etudiante en 3ème année de formation d’assistant de service social, je suis dans une démarche de recherche sur la question sociale des jeunes adultes en situation d’errance. Pour ce faire, je propose ce guide d’entretien comme outil d’échange. Merci pour votre participation.

**PRESENTATION :**

• Structure ou service :

• Fonction :

• Ancienneté professionnelle :

**LES JEUNES ADULTES**

• Comment définissez-vous le jeune adulte ?

• Qu’observez-vous chez ses jeunes ?

**L’ERRANCE**

• Pour vous, qu’est-ce que l’errance ?

• Quelles seraient pour vous les causes du phénomène de l’errance ?

• Selon vous existe-t-il une errance spécifique pour les jeunes ?

• Quelles observations faites-vous du devenir des jeunes en errance ?

**LE PROJET ET SA TEMPORALITE**

• Est-ce que les jeunes adultes ont des projet ?

• Quels types de projet mettez vous en place avec eux ?

• Que pensez-vous de la notion de projet pour les jeunes en errance ?

**L’ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET LA TEMPORALITE**

• Quel type d’accompagnement social menez-vous pour un jeune adulte en errance ?

• Quelles difficultés, freins ou limites, observez-vous dans l’accompagnement ?

Annexe n°4

**GUIDE D’ENTRETIEN SEMI DIRECTIF**

**A destination des jeunes adultes**

Etudiante en 3ème année de formation d’assistant de service social, je suis dans une démarche de recherche sur la question sociale des jeunes adultes en situation d’errance. Pour ce faire, je propose ce guide d’entretien comme outil d’échange. Merci pour votre participation.

**PRESENTATION  et objectif de l’entretien :**

• Nom / Prénom / ou Pseudo :

• Age : • Situation :

• Qu’est-ce qu’être jeune et un jeune adulte pour vous ?

• Comment vous situez-vous ? Plutôt jeune ou plutôt adulte ?

• Qu’est-ce que être autonome pour vous ? Est la même chose que d’être indépendant ?

• Est-ce que vous pouvez me parler de votre mode de vie ?

Solitaire ou avec la dynamique d’un groupe ?

• Pour vous, qu’est-ce que l’errance ?

• Est-ce une situation contextuelle, un mode de vie ou une galère ?

• Quelles seraient pour vous les causes du phénomène de l’errance ?

• D’après vous, est-il nécessaire d’avoir des projets de vie ?

• Et vous, est-ce que vous avez des projets ? Si oui, lesquels ?

• Comment vous envisager de mettre en œuvre vos projets ?

• Bénéficiez-vous d’un accompagnement social ?

• Quelles organisation avez-vous avec votre référent social ?

• Avez-vous des difficultés dans vos démarches ?

• Est-ce que vous souhaitez évoquer autre chose ?

**TITRE :**

**Les jeunes adultes en errance et l’institution :**

**Quelles temporalités dans l’accompagnement ?**

**Résumé :**

 Si le phénomène des jeunes adultes en errance n’est pas nouveau, il est observé en augmentation. Faits marquants aujourd’hui, l’allongement de la jeunesse dans le temps et la disparition des rituels de passage du statut de jeune à celui d’adulte, laissent les jeunes adultes entre 18 et 30 ans, dans un entre-deux âges, en quête de leur autonomie. Les parcours biographiques des jeunes adultes en errance cumulent différentes formes de ruptures et de pressions, familiales ou culturelles, qui occasionnent des risques d’exclusion. Alors que les jeunes adultes en errance ont une propension à vivre au jour le jour comment peuvent-ils envisager la construction d’un projet de vie ?

 Accueillis au sein des structures sociales, ils seraient tentés de reproduire des mises en échec et de les justifier par l’affranchissement des contraintes sociales normées de la société. Entre les différentes temporalités, celles des jeunes adultes et celles des institutions,
il apparaît en effet que les travailleurs sociaux sont confrontés à la dissonance entre le projet de l’accompagnement social à visé projective et le projet du jeune qui vit l’instant présent. De fait, démunis face à des jeunes adultes en situation d’errance, méfiants et prompts à la rupture, comment restaurer la relation de confiance et les liens entre les professionnels et les jeunes ?

**Mots clés :**

Jeune adulte, rupture, errance, exclusion, autonomie, dépendance, socialisation, temporalité, projet, accompagnement social, inclusion sociale, norme sociale, lien social.

1. MARTINOT B., *Notre jeunesse est un trésor,* article du 23 mai 2016, Région Auvergne-Rhône-Alpes, La Tribune, http://acteursdeleconomie.latribune.fr. [↑](#footnote-ref-1)
2. MAURIN L., 2009, *Déchiffrer la société française, Paris,* Edition La Découverte, p.96 [↑](#footnote-ref-2)
3. Rapport 2015, *La protection sociale des jeunes de 16 à 29 ans,* Inspection Générale des Affaires Sociales, p.9 [↑](#footnote-ref-3)
4. MAURIN L., op. cit. p.100 [↑](#footnote-ref-4)
5. MAUGER G., 2015, *Âges et générations*, Paris, La Découverte, p.95 [↑](#footnote-ref-5)
6. MAURIN L., op. cit. p.101 [↑](#footnote-ref-6)
7. PUGEAULT-CICCHELLI C., CICHELLI V., RAGI T., 2004, *Ce que nous savons des jeunes*, PUF, p.16 [↑](#footnote-ref-7)
8. Observatoire des inégalités, *La pauvreté augmente chez les jeunes mais aussi chez les seniors*, article du 8 décembre 2012, <http://www.inegalites.fr> – source chiffrée INSEE 2010 [↑](#footnote-ref-8)
9. Collectif INSEE et INED, 2013, *Hébergement des sans-domiciles en 2012.* [↑](#footnote-ref-9)
10. PATTEGAY P., 2001, *L’actuelle construction, en France, du problème des jeunes en errance*. Analyse critique d’une catégorie d’action publique, Déviance et Société, vol.25, P.273. [↑](#footnote-ref-10)
11. CHOBEAUX F. et AUBERTIN M.-X., 2013, *Jeunes en errance et addictions*, Rapport Direction Général de la Santé, Centre d’entrainement du mouvement d’éducation active (CEMEA), p.39 [↑](#footnote-ref-11)
12. GALLAND O., (2015), *Les jeunes*, Paris, La Découverte, p.70 [↑](#footnote-ref-12)
13. Entretien avec madame J., assistante de service social dans un service social spécialisé. [↑](#footnote-ref-13)
14. Dictionnaire, (2009), *jeunesse*, Edition Hachette. [↑](#footnote-ref-14)
15. Entretien avec madame J. [↑](#footnote-ref-15)
16. BOURDIEU P., (1978), *Les jeunes et le premier emploi*, Paris, Association des Ages, Entretien avec Anne-Marie METAILIE. [↑](#footnote-ref-16)
17. GALLAND O., op. cit. p.50 [↑](#footnote-ref-17)
18. BADIOU A., (2016), *La vrai vie*, Paris, Fayard, p. 25 [↑](#footnote-ref-18)
19. Ibid. [↑](#footnote-ref-19)
20. Ibid. [↑](#footnote-ref-20)
21. BADIOU A., op. cit. p.29 [↑](#footnote-ref-21)
22. Entretien avec Stéphanie, assistante de service social (ASS) et Yanis, éducateur spécialisé (ES) au sein d’équipe mobile de prévention de rue. [↑](#footnote-ref-22)
23. Entretien avec Vadim, jeune Ukrainien de 23 ans, hébergé dans un centre de stabilisation. [↑](#footnote-ref-23)
24. Entretien avec Lucie, animatrice du Point information jeunesse (PIJ) d’un service jeunesse. [↑](#footnote-ref-24)
25. Entretien avec Carine, ES au sein d’un service d’accueil de jeunes majeurs. [↑](#footnote-ref-25)
26. GALLAND O., op. cit. p.54 [↑](#footnote-ref-26)
27. Entretien avec madame J, ASS. [↑](#footnote-ref-27)
28. Ibid. [↑](#footnote-ref-28)
29. Entretien avec Carine, ES. [↑](#footnote-ref-29)
30. DUBAR C., (2015), *La socialisation, construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, 5è édition, p.77 [↑](#footnote-ref-30)
31. MARCELLI D., (2016), *Lorsque aucune reconnaissance n’existe, l’adolescent va vers la destruction*, ASH
n° 2974 du 9 septembre 2016, p.31 [↑](#footnote-ref-31)
32. Entretien avec monsieur M., psychologue clinicien d’un service social spécialisé. [↑](#footnote-ref-32)
33. DUBAR C., (2015), *La socialisation, construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, 5è édition, p.33 [↑](#footnote-ref-33)
34. DUBAR C., op. cit. p.8 [↑](#footnote-ref-34)
35. DARMON M., (2016), La socialisation, Paris, Edition Armand Colin, p.71 [↑](#footnote-ref-35)
36. Entretien avec Théo, jeune français de 20 ans, en situation d’errance à la rue. [↑](#footnote-ref-36)
37. Entretien monsieur M. [↑](#footnote-ref-37)
38. BARREYRE J.-Y., BOUQUET B., (2008), *Nouveau dictionnaire critique d’action sociale*, Bayard, p. 549 [↑](#footnote-ref-38)
39. Entretien monsieur M. [↑](#footnote-ref-39)
40. Entretien monsieur M. [↑](#footnote-ref-40)
41. BARREYRE J.-Y., BOUQUET B., op. cit. p. 341 [↑](#footnote-ref-41)
42. COSTALAT-FOUNEAU A.-M., (2008), *Identité, action et subjectivité,* ERES n°89, p.63/74, [↑](#footnote-ref-42)
43. BARREYRE J.-Y., BOUQUET B., op. cit. p.90 [↑](#footnote-ref-43)
44. Ibid. [↑](#footnote-ref-44)
45. Dictionnaire Larousse, *Indépendance*, site : http://www.larousse.fr [↑](#footnote-ref-45)
46. Entretien avec Babou, jeune Guinéen de 27 ans, hébergé dans un centre de stabilisation. [↑](#footnote-ref-46)
47. Entretien avec monsieur P., psychologue clinicien au sein d’un centre d’hébergement de stabilisation. [↑](#footnote-ref-47)
48. Entretien avec monsieur M. [↑](#footnote-ref-48)
49. Entretien avec Stéphanie et Yanis. [↑](#footnote-ref-49)
50. Entretien avec Vadim [↑](#footnote-ref-50)
51. François DOLTO, pédiatre et psychanalyste. [↑](#footnote-ref-51)
52. Entretien avec monsieur M. [↑](#footnote-ref-52)
53. Entretien madame J. [↑](#footnote-ref-53)
54. Entretien avec monsieur M. [↑](#footnote-ref-54)
55. Entretien avec monsieur M. [↑](#footnote-ref-55)
56. Entretien madame J. [↑](#footnote-ref-56)
57. Dictionnaire, (2009), *Phénomène*, Edition Hachette. [↑](#footnote-ref-57)
58. BARREYRE J.-Y., BOUQUET B., op. cit. p.236 [↑](#footnote-ref-58)
59. CHOBEAUX F., 2011, *Les nomades du vides*, Editions La Découverte, p.19 [↑](#footnote-ref-59)
60. Entretien avec monsieur M., psychologue au sein d’un service social spécialisé. [↑](#footnote-ref-60)
61. BARREYRE J.-Y., BOUQUET B., op. cit. p.236 [↑](#footnote-ref-61)
62. DEQUIRE A.-F., JOVELIN E., 2009, *La jeunesse en errance face aux dispositifs d’accompagnement*, Presse de l’EHESP, p.106 – issue d’une étude de la FNARS, 2006, *L’exclusion n’est pas une fatalité*. [↑](#footnote-ref-62)
63. DEQUIRE A.-F., JOVELIN E., op. cit. p.51 [↑](#footnote-ref-63)
64. CHOBEAUX F., 2011, *Les nomades du vides*, Editions La Découverte, p.12/13 [↑](#footnote-ref-64)
65. CHOBEAUX F., (2016), Intervenir auprès des jeunes en errance, Mayenne, Editions La Découverte, p. 39 [↑](#footnote-ref-65)
66. LE REST P., 2015, *L’errance des jeunes adultes, causes, effets, perspectives*, l’Harmattan, p.103/105 [↑](#footnote-ref-66)
67. GUILLOU J., 2015, *Les jeunes sans domicile fixe et la rue,* l’Harmattan, p.59/64 [↑](#footnote-ref-67)
68. Entretien Stéphanie et Yanis. [↑](#footnote-ref-68)
69. CHOBEAUX F., op. cit. p.44 [↑](#footnote-ref-69)
70. Ibid. [↑](#footnote-ref-70)
71. Ibid. [↑](#footnote-ref-71)
72. Entretien madame J. [↑](#footnote-ref-72)
73. Notion traitée par Olivier DOUVILLE, psychiatre. [↑](#footnote-ref-73)
74. Entretien madame J. [↑](#footnote-ref-74)
75. Entretien avec Stéphanie et Yanis. [↑](#footnote-ref-75)
76. Entretien avec monsieur T., responsable d’une mission locale. [↑](#footnote-ref-76)
77. Entretien avec monsieur M. [↑](#footnote-ref-77)
78. Entretien avec madame J. [↑](#footnote-ref-78)
79. Entretien avec monsieur A, coordinateur du SIAO. [↑](#footnote-ref-79)
80. Entretien avec madame J. [↑](#footnote-ref-80)
81. CHOBEAUX F., (2016), *Jeunes en errance*, Samusocial, La revue de l’atelier, p.4 [↑](#footnote-ref-81)
82. Entretien avec madame J. [↑](#footnote-ref-82)
83. Entretien avec Jean, 27 ans, à la rue, vit sous tente dans la forêt avec ses chiens. [↑](#footnote-ref-83)
84. Entretien avec Stéphanie [↑](#footnote-ref-84)
85. DOUVILLE O., Conférence du 6 juin 2016 « Comment accueillir l’errance ? », Séminaire Emergences de l’Université, Vidéo sur site : http://www.Youtube.fr [↑](#footnote-ref-85)
86. Entretien avec Stéphanie et Yanis [↑](#footnote-ref-86)
87. Entretien avec Jean [↑](#footnote-ref-87)
88. DOUVILLE O., Conférence du 6 juin 2016 « Comment accueillir l’errance ? », Séminaire Emergences de l’Université, Vidéo sur site : http://www.Youtube.fr [↑](#footnote-ref-88)
89. Entretien monsieur M. [↑](#footnote-ref-89)
90. Entretien avec Stéphanie et Yanis. [↑](#footnote-ref-90)
91. Entretien avec Stéphanie et Yanis. [↑](#footnote-ref-91)
92. Entretien avec Stéphanie et Yanis. [↑](#footnote-ref-92)
93. DAMON J.,(2014), *L’exclusion*, Paris, PUF, p.19 [↑](#footnote-ref-93)
94. PAUGAM S., (2014), *Le lien social*, Paris, PUF, p.102 [↑](#footnote-ref-94)
95. Ibid. [↑](#footnote-ref-95)
96. Notion développée par Emile DURKHEIM [↑](#footnote-ref-96)
97. DEQUIRE A.-F., JOVELIN E., 2009, *La jeunesse en errance face aux dispositifs d’accompagnement*, Presse de l’EHESP, p.35 [↑](#footnote-ref-97)
98. Entretien avec Babou. [↑](#footnote-ref-98)
99. Entretien avec Babou. [↑](#footnote-ref-99)
100. Dictionnaire Le Littré, *Projet*, site : www.littre.org [↑](#footnote-ref-100)
101. CHOBEAUX F., (2011), *Les nomades du vides*, Editions La Découverte, p.55/56 [↑](#footnote-ref-101)
102. Ibid. , DUBET F., 1987, *La galère. Jeune en survie*, Paris, Fayard. [↑](#footnote-ref-102)
103. Entretien avec Nohan, 23 ans, vit à la rue avec son chien. [↑](#footnote-ref-103)
104. Entretien avec Jean. [↑](#footnote-ref-104)
105. Entretien avec Stéphanie et Yanis. [↑](#footnote-ref-105)
106. Entretien avec madame J. [↑](#footnote-ref-106)
107. Entretien avec Babou. [↑](#footnote-ref-107)
108. BADIOU A., 2016, *La vrai vie*, Paris, Fayard, p. 15 [↑](#footnote-ref-108)
109. Entretien avec Lucie. [↑](#footnote-ref-109)
110. Entretien avec Babou. [↑](#footnote-ref-110)
111. Notion développée par Emile DUCKHEIM, sociologue, pour désigner les mécanismes de désorganisation et de démoralisation en période de changement social. [↑](#footnote-ref-111)
112. CASTEL R., 2013, *La montée des incertitudes,* édition POINTS, p.139 [↑](#footnote-ref-112)
113. Entretien avec monsieur A. [↑](#footnote-ref-113)
114. BARREYRE J.-Y., BOUQUET B., op. cit. p.385 [↑](#footnote-ref-114)
115. PAUGAM S., (2015), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, PUF, p.83 [↑](#footnote-ref-115)
116. DURKHEIM E., (1975), L’éducation morale et sociologie, Paris, PUF. [↑](#footnote-ref-116)
117. Entretien avec monsieur P. [↑](#footnote-ref-117)
118. Entretien avec monsieur M. [↑](#footnote-ref-118)
119. Entretien avec Stéphanie et Yanis. [↑](#footnote-ref-119)
120. Entretien avec Carine. [↑](#footnote-ref-120)
121. BOUTINET J.-P.., (2014), *Psychologie des conduites à projets*, Paris, PUF, p.39/40 [↑](#footnote-ref-121)
122. Entretien avec Babou. [↑](#footnote-ref-122)
123. Entretien avec madame J. [↑](#footnote-ref-123)
124. Entretien avec Zora, ASS centre d’hébergement de stabilisation. [↑](#footnote-ref-124)
125. Entretien avec Lucie. [↑](#footnote-ref-125)
126. Entretien avec madame J. [↑](#footnote-ref-126)
127. Entretien avec Carine. [↑](#footnote-ref-127)
128. Entretien avec Alex, éducatrice spécialisée au sein d’un centre d’hébergement de stabilisation [↑](#footnote-ref-128)
129. CHOBEAUX F., (2011), *Jeunes en errance et accompagnement social*, Journal des anthropologues, Hors-série, p.105/128, site : http://jda.revues.org [↑](#footnote-ref-129)
130. Entretien avec madame J. [↑](#footnote-ref-130)
131. CHOBEAUX F., (2011), *Jeunes en errance et accompagnement social*, Journal des anthropologues, Hors-série, p.105/128, site : http://jda.revues.org [↑](#footnote-ref-131)
132. Entretien avec Zora. [↑](#footnote-ref-132)
133. Entretien avec monsieur P. [↑](#footnote-ref-133)
134. Entretien avec monsieur M. [↑](#footnote-ref-134)
135. Sept concepts de la relation d’aide développés par Carl ROGERS, psychologue américain : la présence, l’écoute, l’acceptation, le respect, l’empathie, l’authenticité et congruence. [↑](#footnote-ref-135)
136. TISON B., (2013), *L’entretien psychologique, fondements modalités*, Paris, Chroniques Sociales, p.47 [↑](#footnote-ref-136)
137. Entretien avec monsieur P. [↑](#footnote-ref-137)
138. Entretien avec Stéphanie et Yanis. [↑](#footnote-ref-138)
139. Entretien avec madame J. [↑](#footnote-ref-139)
140. CHOBEAUX F., (2011), *Jeunes en errance et accompagnement social*, Journal des anthropologues, Hors-série, p. 105/128, site : http://jda.revues.org [↑](#footnote-ref-140)
141. Entretien avec Vadim. [↑](#footnote-ref-141)
142. FURTOS J., (2013), Edito La mondialisation est une déterminant social de la santé mental, Rhizome, n°43, p.1/3 [↑](#footnote-ref-142)
143. Entretien avec madame J. [↑](#footnote-ref-143)
144. ELTCHANINOFF M., (2016), « A la recherche de la durée », Philosophie Magazine, N°101, 52-55 [↑](#footnote-ref-144)
145. ELIAS N., (2014), *Du temps*, Fayard/Pluriel, p.136 [↑](#footnote-ref-145)
146. BARREYRE J.-Y., BOUQUET B., (2008), *Nouveau dictionnaire critique d’action sociale*, Bayard, p.571 [↑](#footnote-ref-146)
147. BESSIN M., (2009), Parcours de vie et temporalités biographiques : quelques éléments de problématique, Informations sociales, n°156, p.12-21 [↑](#footnote-ref-147)
148. BESSIN M., (2009), Parcours de vie et temporalités biographiques : quelques éléments de problématique, Informations sociales, n°156, p.12-21 [↑](#footnote-ref-148)
149. DUBAR C., (2014), *Du temps aux temporalités : pour une conceptualisation multidisciplinaire*, Temporalités, Revue de sciences sociales et humaines, site : http://temporalites.revues.org [↑](#footnote-ref-149)
150. BARREYRE J.-Y., BOUQUET B., op. Cit. p.572 [↑](#footnote-ref-150)
151. Entretien avec Lucie [↑](#footnote-ref-151)
152. Entretien avec Carine. [↑](#footnote-ref-152)
153. DUBAR C., (2014), *Du temps aux temporalités : pour une conceptualisation multidisciplinaire*, Temporalités, Revue de sciences sociales et humaines, site : http://temporalites.revues.org [↑](#footnote-ref-153)
154. Code de l’action sociale et familiale. [↑](#footnote-ref-154)
155. Agence nationale de l’évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux, 2009, Publication des bonnes pratiques [↑](#footnote-ref-155)
156. Entretien avec Zora. [↑](#footnote-ref-156)
157. Entretien avec Zora. [↑](#footnote-ref-157)
158. CHARDIN S., (2016), *Errance institutionnelle, SDF et Grand Exclu*, Paris, Le Sociographe, Champs Social Editions, n°53, p.54 [↑](#footnote-ref-158)
159. Entretien avec madame J. [↑](#footnote-ref-159)
160. Entretien monsieur A. [↑](#footnote-ref-160)
161. CHOBEAUX F., (2011), *Jeunes en errance et accompagnement social*, Journal des anthropologues, Hors-série, p. 105/128, site : http://jda.revues.org [↑](#footnote-ref-161)
162. Entretien avec Stéphanie et Yanis. [↑](#footnote-ref-162)
163. Entretien avec Stéphanie et Yanis. [↑](#footnote-ref-163)
164. CHOBEAUX F., (2011), *Jeunes en errance et accompagnement social*, Journal des anthropologues, Hors-série, p. 105/128, site : http://jda.revues.org [↑](#footnote-ref-164)
165. Entretien avec monsieur M. [↑](#footnote-ref-165)
166. Entretien avec monsieur P. [↑](#footnote-ref-166)
167. Entretien avec monsieur P. [↑](#footnote-ref-167)
168. Entretien avec Carine. [↑](#footnote-ref-168)
169. Entretien avec madame J. [↑](#footnote-ref-169)
170. Entretien avec Vadim. [↑](#footnote-ref-170)
171. Entretien avec Carine. [↑](#footnote-ref-171)
172. #  E.MOLIERE, 2001, Emploi-jeune : l’inconfortable « entre-deux identitaire », Article, Champ psychosomatique, 2001/1 (no 21)

 [↑](#footnote-ref-172)
173. Entretien avec François CHOBEAUX. [↑](#footnote-ref-173)
174. Selon la distinction de la temporalité proposée par Gaston Berger (philosophe), citée dans DUMÉRY, « TEMPORALITÉ  », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 7 mai 2017. URL : http://www.universalis.fr/encyclopedie/temporalite [↑](#footnote-ref-174)
175. DEPENNE D., 3 février 2016, *« Conférence Distance et proximité en travail social*», www.anas.fr [↑](#footnote-ref-175)